

Martine GENIN<sup>1</sup>  
 Éric MARE<sup>2</sup>  
 Christophe SIREIX<sup>3</sup>

## L'ATELIER DU SITE DE L'ENCLOS À SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN (Dordogne) : Une production régionale de céramique commune (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles)

### I. PRÉSENTATION DU SITE

La découverte très récente du site de l'Enclos, à Saint-Médard-de-Mussidan (Dordogne), permet de disposer d'un bel exemple régional d'atelier de production de céramique commune attribuée à une période comprise entre la fin du II<sup>e</sup> et le milieu du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>4</sup> (Fig. 1). Cet atelier paraît avoir été observé dans son intégralité. Il se compose de trois fours et de leurs aires respectives de travail, d'une palissade de protection, de structures sur poteaux, d'installations techniques et d'un échantillonnage représentatif de sa production, issu de dépotoirs. L'ensemble couvre une superficie totale d'environ 200 m<sup>2</sup> (Fig. 2).

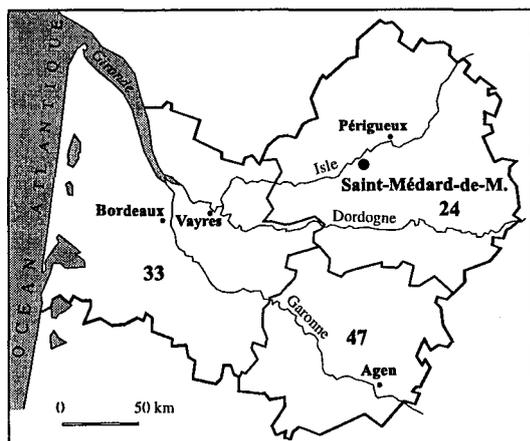


Figure 1 - Plan de localisation du site.

Trois fours ont été mis au jour (Fig. 3-5). Ils se sont succédé dans le temps mais deux d'entre eux ont pu avoir une courte phase de contemporanéité (fours 10 et 11). Le four le plus récent –four 10– est le mieux conservé (Fig. 3). Il s'agit d'un four sub-circulaire à alandier, à deux volumes. La longueur totale de ce four est de 2,80 m, sa largeur de 1,40 m et son élévation de 0,80 m. La partie basse de la chambre inférieure, ou chambre de chauffe, est creusée d'un canal central dont les parois sont simplement revêtues d'une couche d'argile vitrifiée. Ce canal, aménagé dans l'axe de l'alandier, s'élargit progressivement au fur et à mesure de son élévation pour former, dans sa partie supérieure, une sorte de banquette sub-circulaire conçue pour soutenir la sole. Cette banquette, bâtie à l'aide de fragments de tuiles liés à l'argile, est assez mal conservée mais elle porte encore, par endroits, des traces de vitrification témoignant de la présence de carneaux périphériques. Ces observations, conjuguées à l'absence totale de système de soutien central, permettent de restituer une sole suspendue qui repose sur de larges piédroits dont les interruptions déterminent des canaux latéraux destinés à la circulation des gaz de combustion. D'autres carneaux peuvent être envisagés dans la zone centrale de la sole. L'alandier de ce four est également réalisé à partir de fragments de tuiles ; sa voûte, non conservée, pourrait former un arc en plein cintre, l'inclinaison convergente des plus hautes tuiles encore en place tend à confirmer cette hypothèse.

Les deux autres fours, fours 11 et 13 (Fig. 4-5), sont nettement plus arasés puisqu'ils conservent une éléva-

1 Chargée d'études AFAN Rhône-Alpes/Auvergne.

2 Assistant d'études AFAN Pays-de-la-Loire.

3 Chargé d'études AFAN Grand-Sud-Ouest.

4 Cette opération a été réalisée dans le cadre de la construction de l'autoroute A89 (section Montpon-Mussidan) en février-avril 1999, sous la responsabilité d'É. Mare, assistant d'études AFAN. P. Massan (exploitation des données), M. Biron (restauration des vases) et N. Busseuil (mise au net et mise en page des illustrations) ont, entre autres intervenants, contribué, avec compétence et efficacité à l'élaboration de ce travail. Nous les en remercions sincèrement.

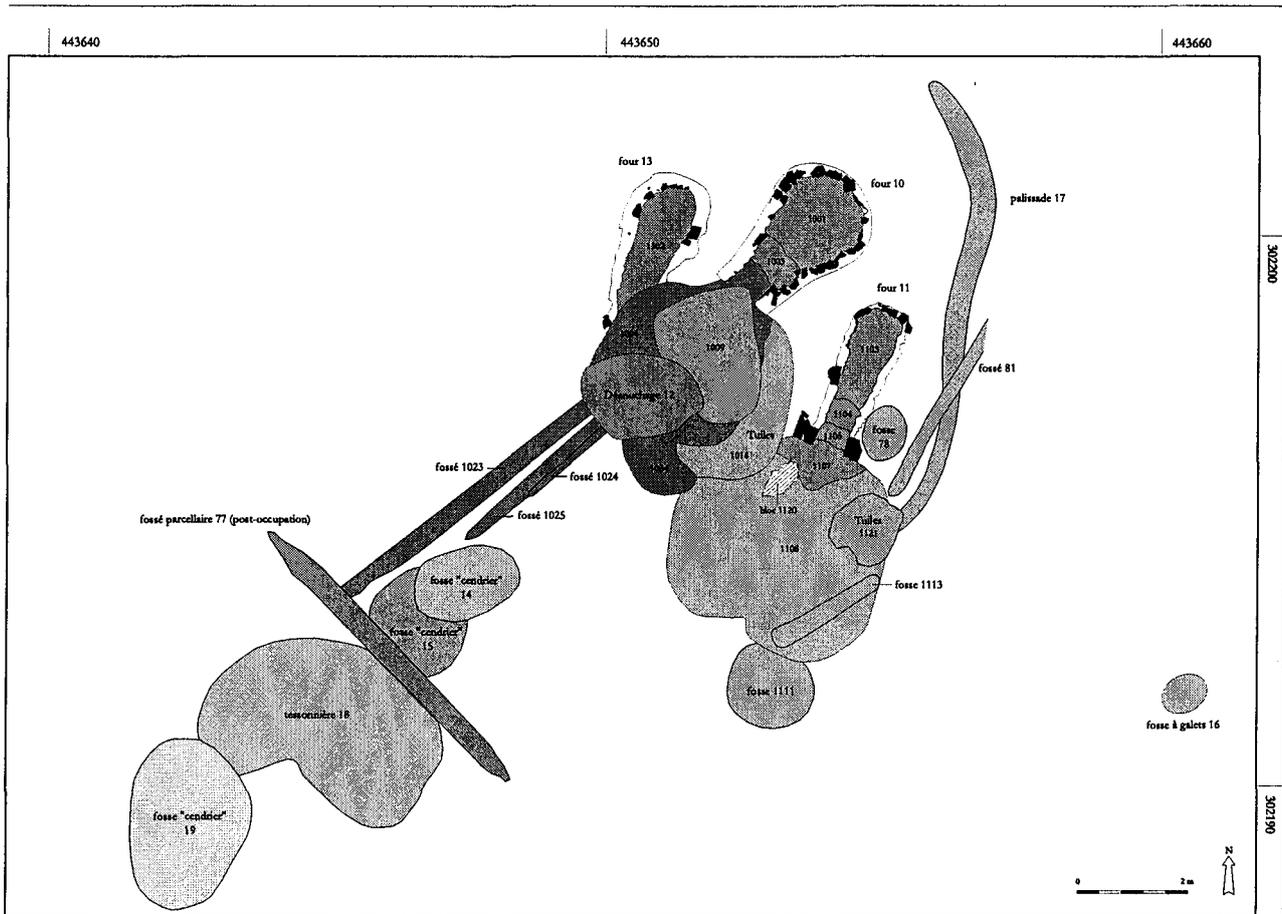


Figure 2 - Plan du secteur des fours.

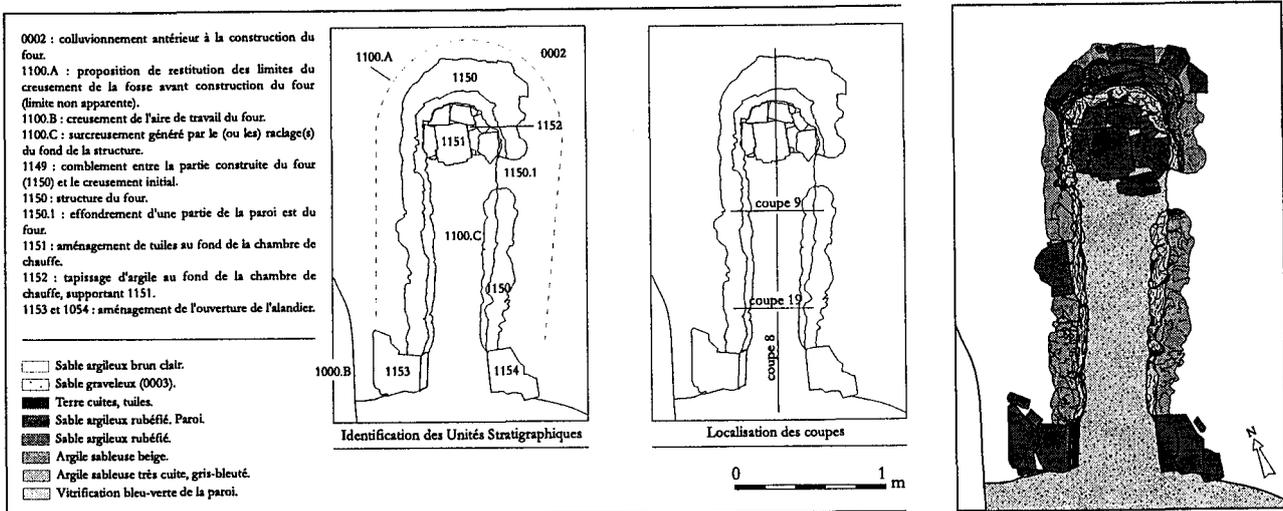


Figure 3 - Plan du four 11.

tion maximale de 0,45 m. En fait, il est probable que ces deux fours soient du même type que le four précédent mais seules les parties inférieures de l'alandier et de la chambre de chauffe (canal central rectiligne dans l'axe de l'alandier) sont préservées.

Les fours 10 et 11 sont bordés, côté est et en amont, d'une tranchée étroite et assez profonde en forme d'accolade (0,35 m de largeur pour 0,80 m de profondeur). Cette tranchée trahit la présence d'une palissade

de protection qui, après son abandon, a servi de dépotoir et permis la conservation d'une série de vases en fort bon état de conservation. La forme de cette palissade, assez singulière, peut résulter d'une extension en vue de la protection d'un nouveau four (four 10).

Deux types de dépotoirs liés au fonctionnement des fours ont été observés, il s'agit de "cendriers" (fosses 14, 15 et 19) et d'une tessonnrière (fait 18).

Une zone de concentration de fosses et de trous de

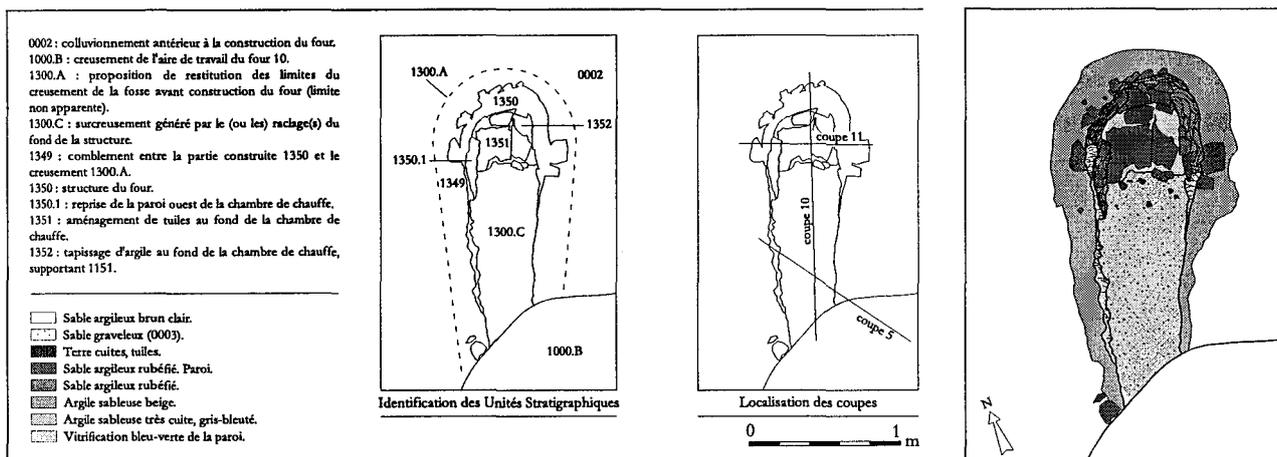


Figure 4 - Plan du four 13.

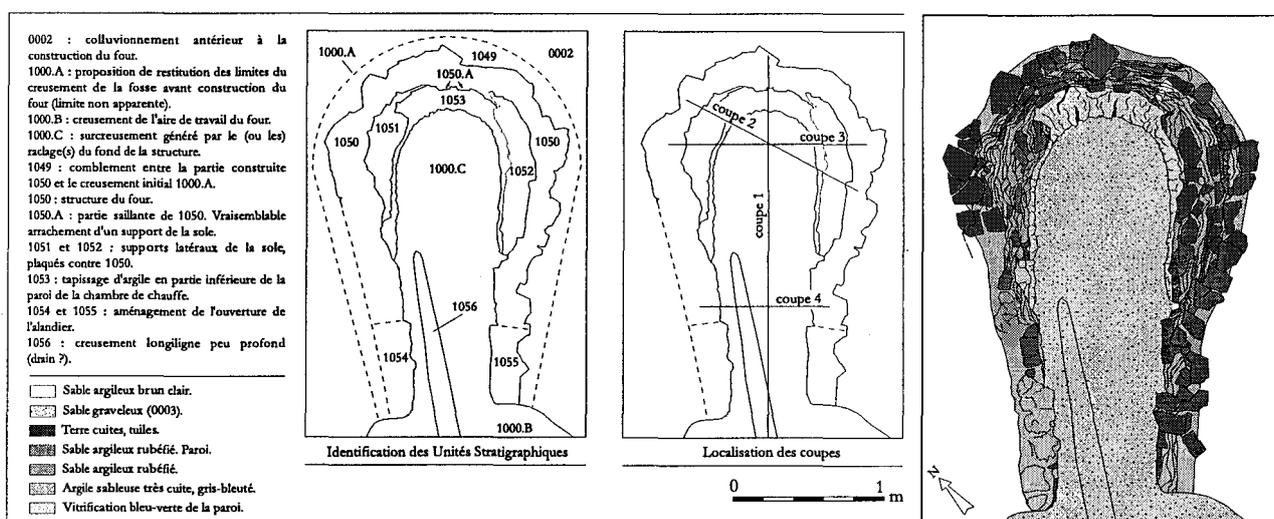


Figure 5 - Plan du four 10.

poiteaux s'étend à une quinzaine de mètres, au nord des fours. Parmi cet ensemble qui regroupe près de cinquante creusements, il a été possible de restituer la position de deux bâtiments de plan quadrangulaire et celle d'une série d'installations techniques caractérisées par des fosses en lignes parallèles. Ces structures présentent un surcreusement central et un comblement principal formé d'argile ; elles sont considérées, par comparaison à certaines découvertes analogues d'Ile-de-France, comme des fosses de tours à axe mobile.

## II. LE MOBILIER CÉRAMIQUE

Le mobilier recueilli sur le site représente une masse documentaire dont le traitement a d'emblée imposé un certain nombre de choix : choix des contextes à présenter mais également choix de méthodes d'inventaire et d'étude qui permettent de répondre aux premières questions que pose la découverte d'un atelier de potier : qu'y a-t-on produit et à quelle époque ?

### 1. Les méthodes de travail.

Les trois ensembles sélectionnés correspondent à des dépôts de natures très différentes. Le fait 18 appelé "tessonnière" est un dépotoir extrêmement riche dont

le remplissage donne une première image des productions de l'atelier. L'US 1 du fait 10 représente le comblement supérieur du four en ampoule et a livré un mobilier qui, bien que peu abondant, apporte néanmoins quelques informations complémentaires à ne pas négliger. En dernier lieu, au fait 17 correspond le matériel de la palissade dont les vases se distinguent par un bien meilleur état de conservation et une moindre fragmentation. L'analyse détaillée de ces ensembles devait permettre de jeter des éclairages croisés sur l'occupation du site et le fonctionnement même de l'atelier.

Le matériel de la tessonnrière se caractérise par un taux de fragmentation et d'altération extrêmement élevé qui nous ont amenés à opter pour un comptage limité aux fragments de bords. Pour les faits 10 et 17 en revanche, la totalité des fragments avant collage ont été recensés et apparaissent donc sur le tableau 1.

PROVENANCE	NR	NMI
Fait 18	2480	883
Fait 10	912	84
Fait 17	5461	251
<b>TOTAL</b>	<b>8853</b>	<b>1218</b>

Tableau 1 - Données numériques globales.

Un premier tri sur la tessonière ainsi qu'un test effectué sur une des productions identifiées ont par ailleurs très vite montré qu'un recollage sur tous les tessons (bords, fonds, anses, parois) afin de déterminer un nombre minimum de vases, n'apporterait rien de significatif, tout en représentant un travail considérable et, partant, une énorme perte de temps. Le nombre de vases du fait 18 a donc été calculé sur le nombre de bords distincts après recollage. Le mobilier beaucoup mieux conservé des faits 10 et 17 a, quant à lui, fait l'objet d'un travail de collage minutieux sur tous les fragments, en l'occurrence pris en charge par Marina Biron.

Cela dit, le nombre minimum de vases donné ici a bien sûr été établi, pour chaque ensemble, selon le protocole habituel (Arcelin, Pradelle 1981 ; Arcelin, Tuffreau-Libre *et alii* 1998). On obtient ainsi un corpus de 1218 vases.

Le corpus a fait l'objet d'un inventaire normalisé sur lequel pouvait s'organiser une étude typo-chronologique et statistique ordonnée (Genin 1998). Les trois ensembles sont présentés de façon neutre selon les mêmes modalités. Les vases apparaissent systématiquement classés dans le même ordre par catégorie, par groupe morphologique et par variante ou par type à l'intérieur de chaque catégorie. Sont également pris en compte et figurés quelques éléments qui proviennent de contextes beaucoup moins documentés mais qui offrent des intérêts divers sur les plans chronologique et typologique. Le premier classement tient compte des critères technologiques et permet d'identifier 5 grandes catégories de céramique : commune claire (pâtes non calcaires et surfaces claires), commune sombre rouge (pâtes siliceuses rouges et surfaces rouges), commune sombre noire (pâtes siliceuses noires et surfaces grises à noires), imitations de plats à engobe pompéien (pâtes rouges, engobe rouge sombre), engobe rouge (pâtes rouges, engobe rouge)<sup>5</sup>.

## 2. Fait 18 : la tessonière.

### Les données numériques.

Les vases se répartissent très inégalement entre 4 US distinctes : l'US 1 a en effet livré les trois quarts des 883 vases qu'on a pu individualiser (Tableau 2). Ce total, établi sur des lots à la fois très fragmentés et très altérés, représente donc une estimation, même si nous avons tenté de réduire au maximum les marges d'erreur au cours de l'inventaire. L'histogramme de répartition par catégorie illustre la très nette prédominance de la céramique commune claire et, à l'autre extrémité, le

PROVENANCE	NR	NMI
US 1	1979	653
US 4	227	78
US 5	151	90
US 7	123	62
<b>TOTAL</b>	<b>2480</b>	<b>883</b>

Tableau 2 - Fait 18, données numériques par US.

CATÉGORIES	US 1	US 4	US 5	US 7	TOTAL
Commune claire	457	27	57	20	561
Commune sb mode A	115	42	21	28	206
Commune sb mode B	62	5	12	0	79
Imitations EIRP	17	3	0	11	31
Engobe rouge	2	1	0	3	6
<b>TOTAL</b>	<b>653</b>	<b>78</b>	<b>90</b>	<b>62</b>	<b>883</b>

Tableau 3 - Fait 18, nombre minimum d'individus par US et par catégorie.

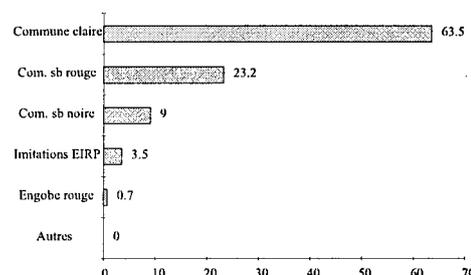


Figure 6 - Fait 18, pourcentages respectifs des 5 catégories attestées.

caractère tout à fait anecdotique des productions engobées, qu'il s'agisse des imitations de plats à engobe pompéien ou des vases à engobe rouge (Tableau 3 et Fig. 6). Un premier inventaire a très vite prouvé qu'il n'existait aucun décalage en termes technologiques et typo-chronologiques entre les différents niveaux et nous avons par conséquent regroupé les données afin d'organiser l'étude.

### La céramique commune claire (Pl. 1-7, n<sup>os</sup> 1-9).

Les vases se rattachent à 5 groupes, définis d'après des critères morphologiques et fonctionnels : cruches, bouilloires, pots ovoïdes, marmites, couvercles (Tableau 4 et Fig. 7).

GROUPES	NMI	% NMI
Cruches	269	48
Bouilloires	168	30
Pots ovoïdes	8	1.4
Marmites	69	12.3
Couvercles	47	8.3
<b>TOTAL</b>	<b>561</b>	<b>100</b>

Tableau 4 - Fait 18, céramique commune claire, répartition morphologique des vases.

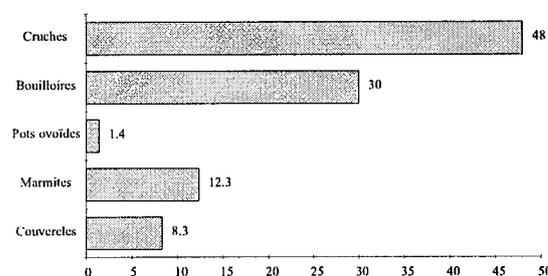


Figure 7 - Fait 18, céramique commune claire, pourcentages respectifs des 5 groupes morphologiques.

5 Des échantillons très altérés de la tessonière ont été examinés et identifiés lors de l'étude préliminaire par M. Picon (Laboratoire de Céramologie de Lyon), ce dont nous le remercions.

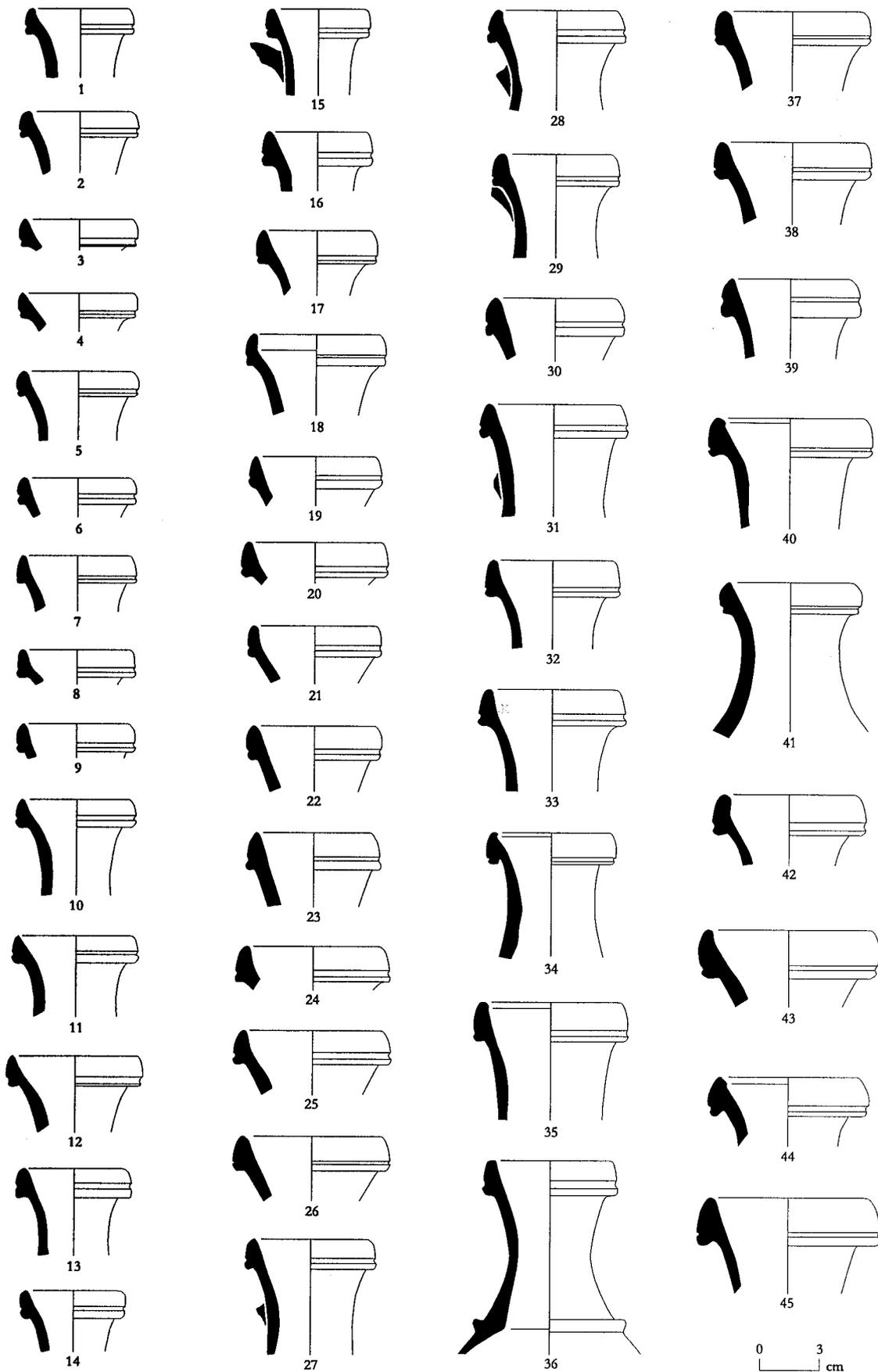


Planche 1 - Fait 18, commune claire : cruches à lèvre oblique.

□ *Groupe 1 - Les cruches* (Pl. 1-4).

Le groupe 1 constitue près de la moitié de l'effectif. 269 individus déterminent 4 types distincts auxquels s'ajoute une petite série de formes rares ou uniques ("autres types") (Tableau 5 et Fig. 8).

TESSONNIÈRE	NMI	% NMI
Cruches à lèvre oblique	196	72.8
Cruches à bord en bandeau cannelé	42	15.6
Cruches à lèvre éversé	17	6.4
Cruches à bord en bandeau lisse	8	3
Autres types	6	2.2
<b>TOTAL</b>	<b>269</b>	<b>100</b>

Tableau 5 - Fait 18, céramique commune claire, répartition typologique des cruches.

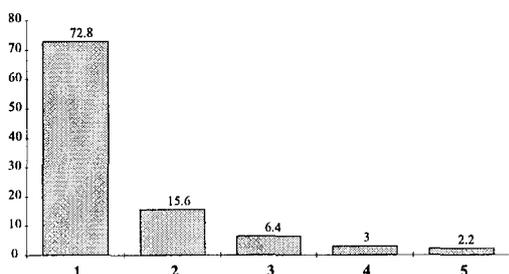


Figure 8 - Fait 18, céramique commune claire, pourcentages respectifs des 5 séries de cruches.

- Les cruches à lèvre oblique (pl. 1-3 ; pl. 4, n<sup>os</sup> 1-11). Il s'agit dans tous les cas de cruches à col étroit et anse unique à trois ou quatre sections. C'est, de loin, le type le plus abondant mais aussi, sans doute, le moins homogène du point de vue typologique. Le trait commun aux 196 exemplaires qui le composent est une lèvre oblique dont, pourtant, l'orientation, la hauteur et le diamètre d'ouverture varient très sensiblement selon les individus. L'analyse permet cependant de distinguer plusieurs séries ou variantes dont sont ici présentés la quasi totalité des profils : lèvres obliques à face externe arrondie (pl. 1, pl. 2, n<sup>os</sup> 1-7), lèvres obliques lisses et rainurées (pl. 2, n<sup>os</sup> 8-48), lèvres obliques à face externe droite (pl. 3, n<sup>os</sup> 1-20), lèvres en amande lisses et rainurées (pl. 3, n<sup>os</sup> 21-35), lèvres en bandeau (pl. 4, n<sup>o</sup> 1-3), lèvres hautes, moulurées et rentrantes (pl. 4, n<sup>os</sup> 4-11).

Les deux premières séries, qui apparaissent comme des versions plus "achevées", rassemblent à elles seules 140 individus, soit plus de 71 % de l'ensemble (Tableau 6).

L'étude des diamètres d'ouverture effectuée sur les 166 exemplaires de l'US 1 montre que les calibres situés aux extrêmes sont très rares : la majeure partie

SÉRIES	PROFILS	NMI	% NMI
1	Lèvres obliques à face externe arrondie	76	38.8
2	Lèvres obliques lisses et rainurées	64	32.6
3	Lèvres obliques à face externe droite	19	9.7
4	Lèvres en amande lisses et rainurées	22	11.2
5	Lèvres en bandeau court lisse et mouluré	10	5.1
6	Lèvres hautes moulurées et rentrantes	5	2.6
<b>TOTAL</b>		<b>196</b>	<b>100</b>

Tableau 6 - Fait 18, céramique commune claire, fréquences respectives des 6 séries de cruches à lèvre oblique.

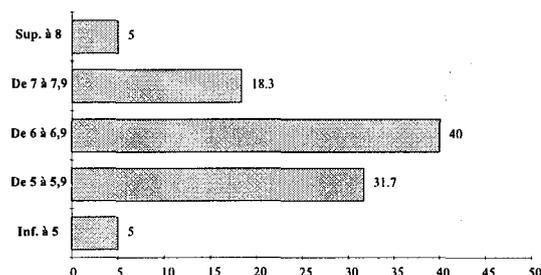


Figure 9 - Fait 18, commune claire, histogramme des diamètres d'ouverture des cruches à lèvre oblique toutes variantes.

s'inscrivent en effet entre 5 et 6,9 cm (Fig. 9). Le même travail portant cette fois sur les cruches de la variante 1 donne une image légèrement décalée où l'on note à la fois une nette augmentation des mesures supérieures à 6,9 cm et la raréfaction des plus petits modules (Fig. 10). Quoi qu'il en soit, les résultats de cette approche restent décevants, puisqu'ils ne permettent pas de mettre en évidence de "calibrage" à proprement parler.

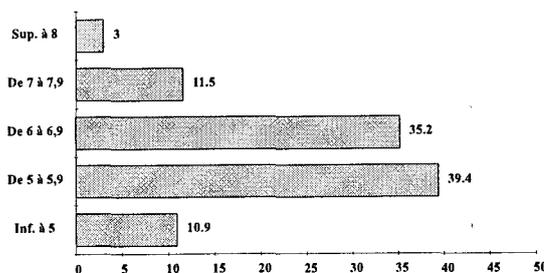


Figure 10 - Fait 18, commune claire, histogramme des diamètres d'ouverture des cruches de la variante 1.

Il s'avère par ailleurs impossible d'établir le moindre parallèle avec des types de cruches connus en Aquitaine, *lato sensu*, sous le Haut-Empire, mais l'absence de références publiées issues de sites de consommation empêche de conclure trop rapidement que ce type inédit est un type nouveau dans le vaisselier régional.

- Les cruches à bord en bandeau cannelé (pl. 4, n<sup>os</sup> 12-21).

Elles arrivent en deuxième position avec 42 exemplaires, soit 15,6 % de l'effectif et forment un type relativement homogène. On note tout au plus quelques variations de détail dans le nombre de cannelures et le profil plus ou moins arrondi des lèvres à leur extrémité supérieure. Les diamètres d'ouverture qui s'échelonnent de 5 à 10 cm ne permettent pas non plus de parler de calibres (Fig. 11).

Les cruches à bord en bandeau cannelé s'apparentent aux types Santrot 416-420 datés de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. et de la première moitié du II<sup>e</sup> s. Elles figurent au répertoire de l'atelier de Soubran en activité dans les années 75-150 (Santrot 1991, Fig. 7, n<sup>os</sup> 48-49), mais sont également attestées dans le mobilier d'un puits découvert à Saintes et comblé vers 70-80 (Santrot, Tassaux 1975, pl. X, n<sup>os</sup> 113-115). Le type, qui revient régulièrement dans le vaisselier aquitain du Haut-Empire (Réchin 1997b, Fig. 4, n<sup>o</sup> 15), ne serait donc plus diffusé après le milieu du II<sup>e</sup> s. dans l'état actuel des connaissances. On peut du moins signaler

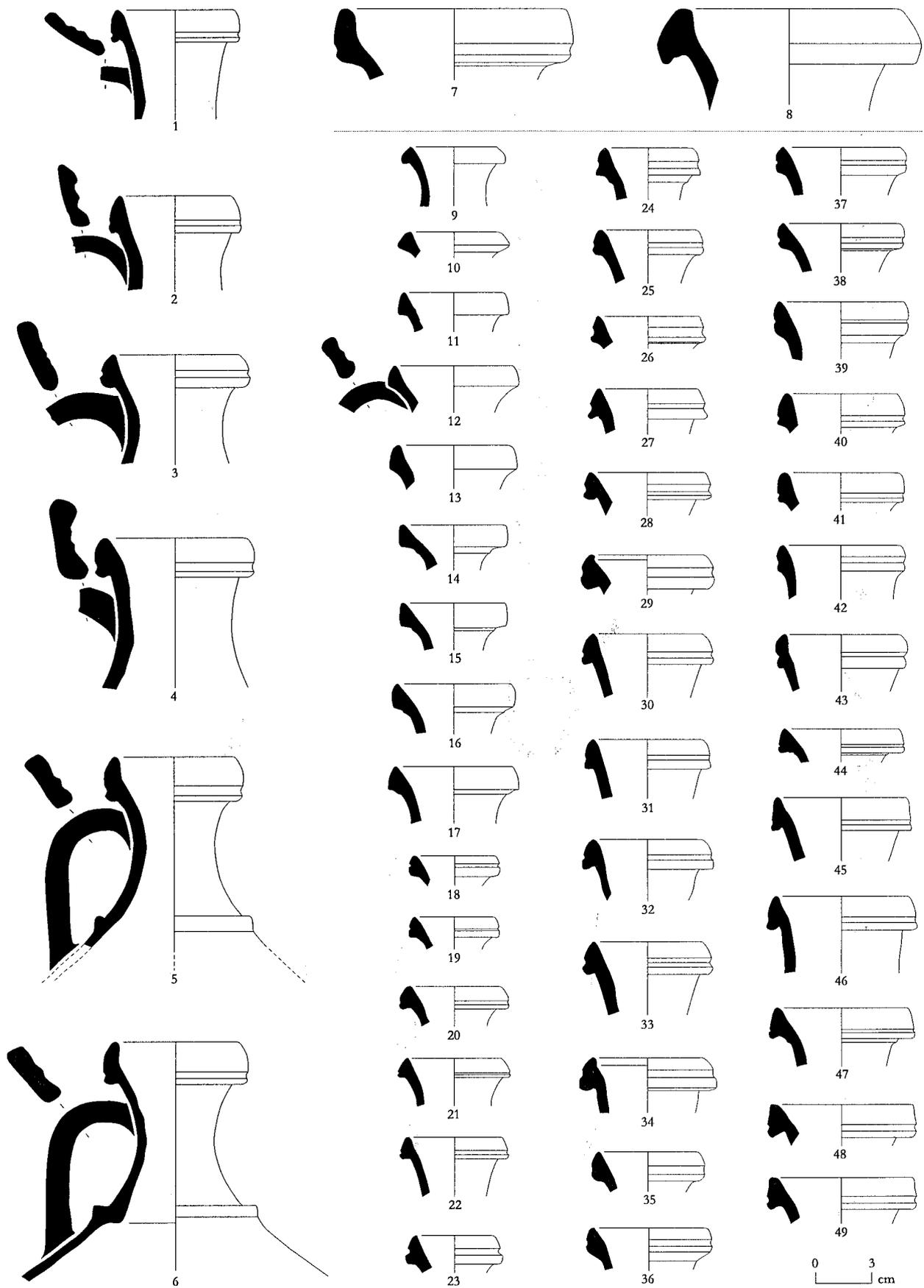


Planche 2 - Fait 18, commune claire : cruches à lèvre oblique.

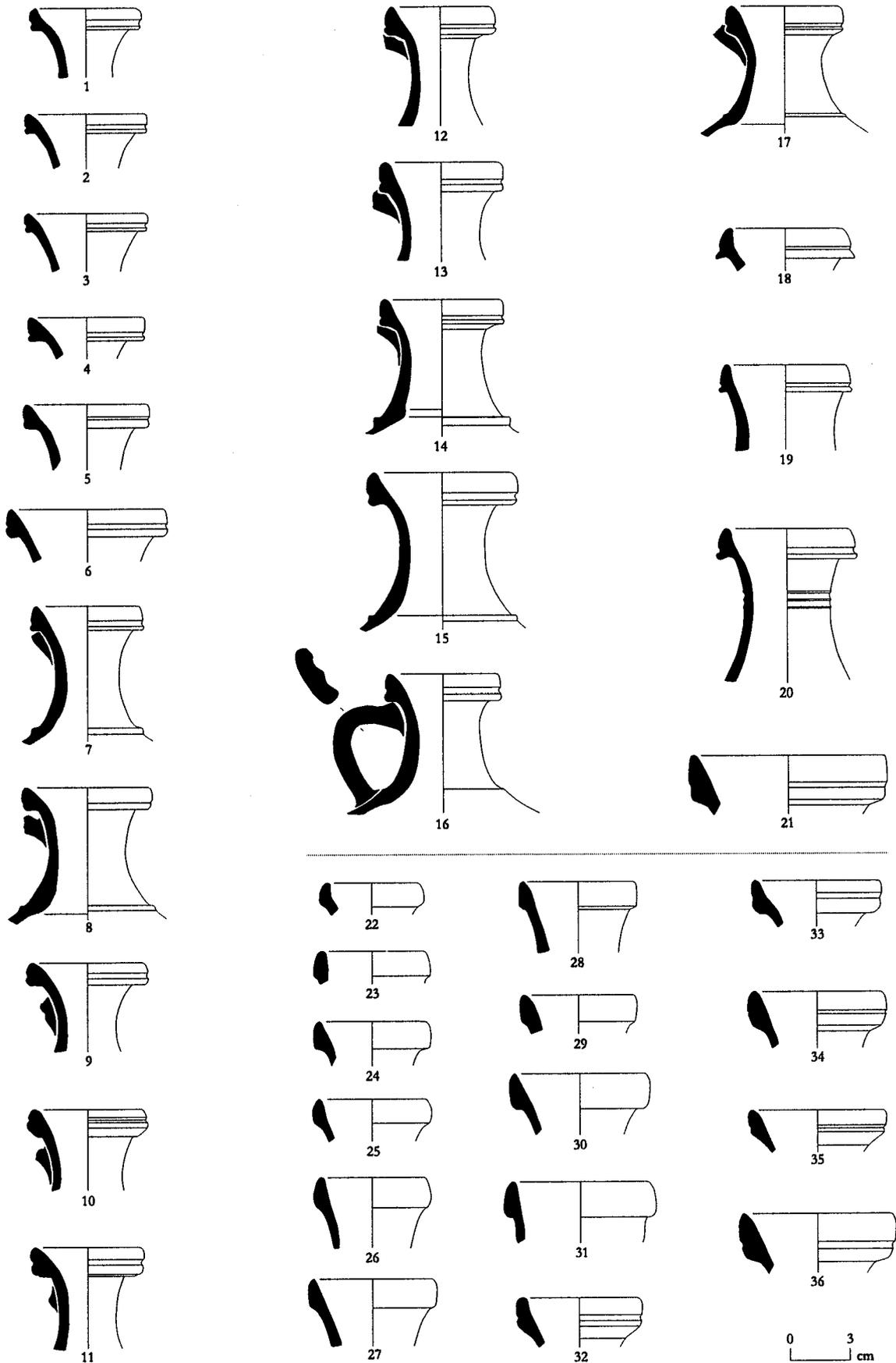
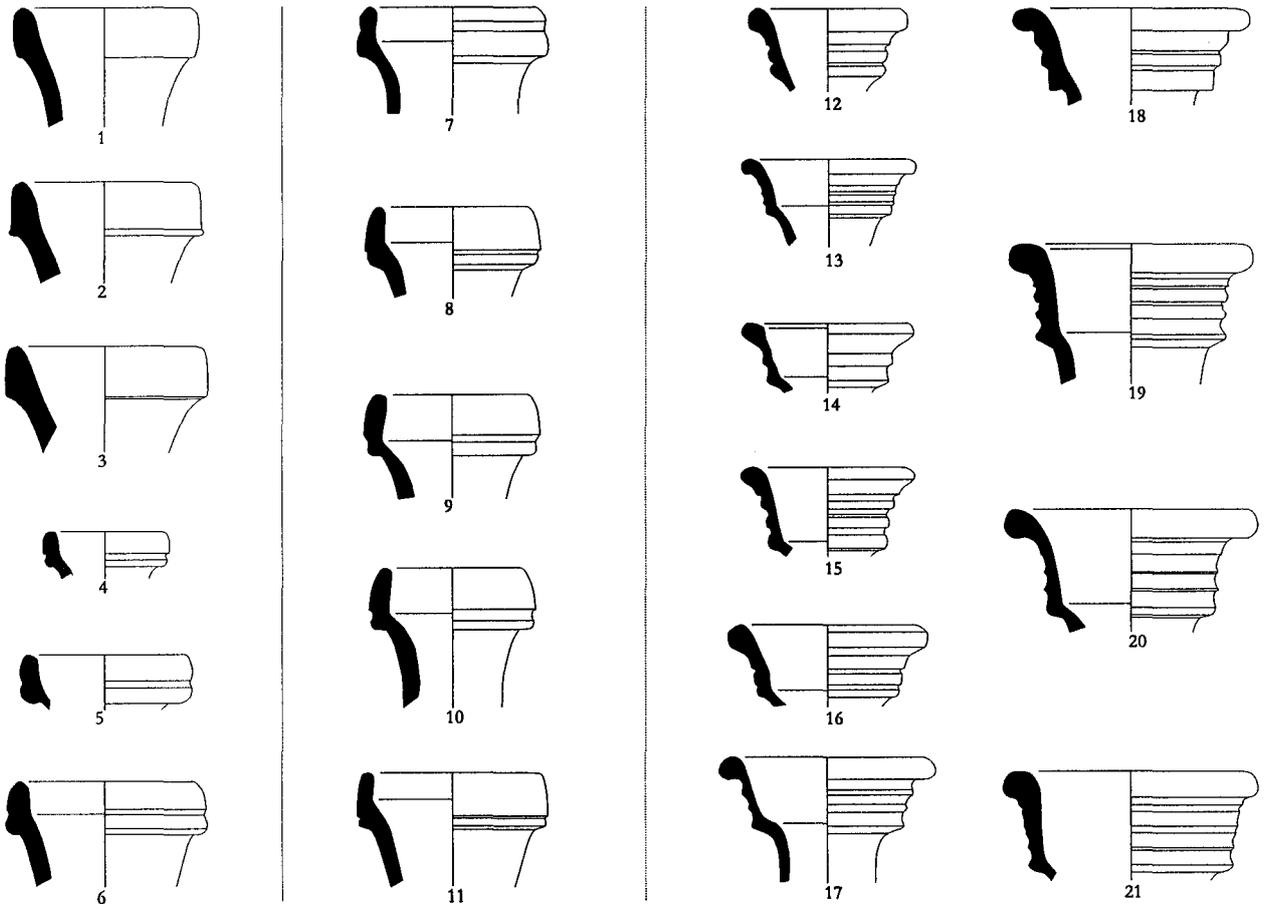


Planche 3 - Fait 18, commune claire : cruches à lèvre oblique.



0 3  
cm

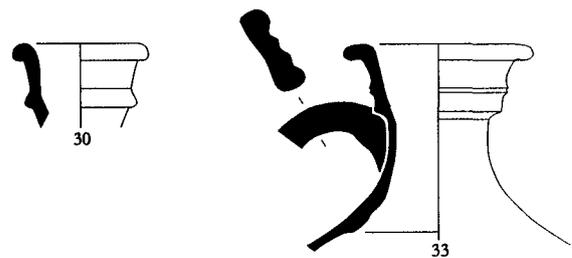
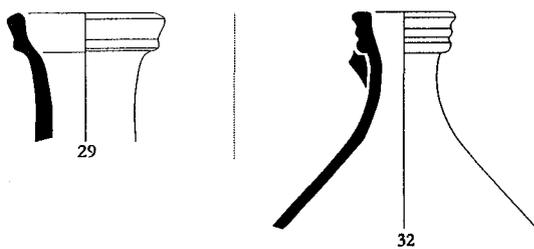
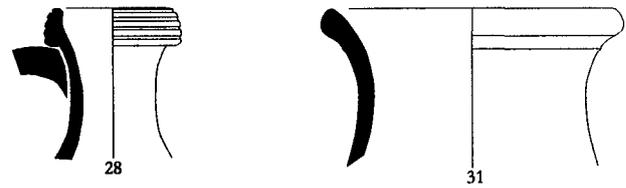


Planche 4 - Fait 18, commune claire : cruches à lèvres oblique (1-11), cruches à bord en bandeau cannelé (12-21), cruches à lèvres éversées (22-25), cruches à bord en bandeau lisse (26-27), autres types (28-33).

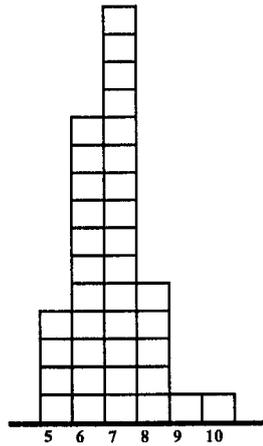


Figure 11 - Fait 18, commune claire, histogramme des diamètres des cruches à bord en bandeau cannelé.

deux cruches de profils assez comparables dans le mobilier mis au jour, à Bordeaux même, sur le site de la Cité Judiciaire, dans des contextes datés des années 250-300 (Sireix, Duboé, à paraître, Fig. 15, n<sup>os</sup> 34-1103 et 111-3219).

- Les cruches à lèvre éversée en poulie (pl. 4, n<sup>os</sup> 22-25). Elles sont au nombre de 17 et constituent seulement 6,4 % du groupe 1. Il s'agit de cruches à col large et lèvre épaisse éversée en poulie dont on ignore si elles étaient dotées d'une ou deux anses ; on notera qu'une d'entre elles présente un ressaut externe sur la partie supérieure du col.

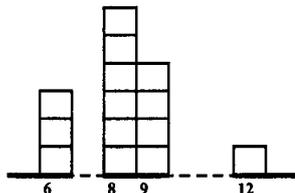


Figure 12 - Fait 18, commune claire, histogramme des diamètres des cruches à lèvre éversée en poulie.

Le puits de Saintes mentionné plus haut a livré quelques cruches à lèvre éversée à méplat munies de deux anses qui évoquent les exemplaires de la tessonnaire (Sanrot, Tassaux 1975, pl. XI, n<sup>os</sup> 120-121).

- Les cruches à bord en bandeau lisse (pl. 4, n<sup>os</sup> 26-27). Huit exemplaires (soit 3 % des cruches) possèdent un bord en bandeau lisse qui se termine par une lèvre fine en bourrelet dont l'embouchure peut être nettement évasée. Les diamètres d'ouverture vont de 4,6 à 7 cm (Fig. 13). Il s'agit une fois de plus de formes pour lesquelles on ne peut établir de comparaisons locales ou régionales vraiment fiables : elles se rapprochent vaguement des types Sanrot 396 et 397 respectivement datés des années 50-160 et du II<sup>e</sup> s. (Sanrot 1979, p. 176-177 et pl. 92, n<sup>os</sup> 396-397 ; Vernou 1991, p. 14, n<sup>o</sup> 2).

- Autres types (pl. 4, n<sup>os</sup> 28-33).

Six exemplaires ne se rattachent à aucun des types reconnus. On trouve tout d'abord deux profils qui pourraient passer pour des variantes des cruches à lèvre oblique ou des cruches à bord en bandeau cannelé : lèvre oblique finement striée (pl. 4, n<sup>o</sup> 28), lèvre en bandeau bipartite (pl. 4, n<sup>o</sup> 33). Deux formes sont des

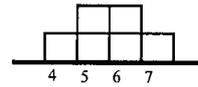


Figure 13 - Fait 18, commune claire, histogramme des diamètres des cruches à bord en bandeau lisse.

formes uniques : col étroit et bord droit en bandeau strié (pl. 4, n<sup>o</sup> 32), col large et lèvre simplement éversée (pl. 4, n<sup>o</sup> 31). Deux derniers profils évoquent des types fréquents aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. dans la vallée du Rhône et dans le Centre : lèvre moulurée (pl. 4, n<sup>o</sup> 29), lèvre évasée en bourrelet (2 ex, pl. 4, n<sup>o</sup> 30) (Desbat *et alii* 1979, Martin 1986, Genin 1993, Genin et Lavendhomme 1997).

□ *Groupe 2 - Les bouilloires* (pl. 5 et pl. 6, n<sup>os</sup> 3-7).

168 bouilloires, soit 30 % des vases dénombrés en commune claire, composent un échantillon très homogène, comme le montrent les dix exemplaires dessinés. Elles se rattachent aux types Sanrot 502-503, types largement répandus en Aquitaine sous le Haut-Empire, mais plus particulièrement, semble-t-il, du début du I<sup>er</sup> s. jusqu'au premier tiers du II<sup>e</sup> s. (Sanrot 1979 ; Réchin 1997b, Fig. 5, n<sup>o</sup> 16). M.-H. et J. Sanrot mentionnent cependant un exemplaire du III<sup>e</sup> s. trouvé en Lot-et-Garonne (Sanrot 1979). Les ateliers de Soubran (75-150) et de Petit-Niort (fin I<sup>er</sup>-première moitié du II<sup>e</sup> s.) ont tous deux fabriqué ce type de récipients (Sanrot 1991, Fig. 7, n<sup>os</sup> 51-52 et Fig. 10, n<sup>o</sup> 76). Les exemplaires de la tessonnaire sont fabriqués à l'aide d'argiles kaoliniques, type d'argile qui supportait le passage au feu et qui était donc parfaitement adapté à un usage culinaire.

Les bouilloires sont en fait des ustensiles très répandus en Gaule dès l'époque augustéenne, et l'on peut reconnaître un peu partout de nombreuses versions différant parfois très nettement d'une région à l'autre, tant du point de vue typologique que technologique. Néanmoins, qu'elles soient à pâtes claires ou sombres, enduites ou non de mica, leur usage se généralise aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. et il semble qu'elles soient encore couramment utilisées au III<sup>e</sup> s., comme tendent à le prouver par exemple les contextes de la région lyonnaise ou bien encore ceux du Centre (Martin 1986 ; Batigne, Desbat 1996 ; Genin, Lavendhomme 1997).

□ *Groupe 3 - Les pots ovoïdes* (pl. 6, n<sup>o</sup> 8).

Le groupe 3 compte huit individus soit à peine 1,5 % du nombre total de vases clairs. Les huit exemplaires se réduisent à des fragments de bords ténus, mais il s'agit dans tous les cas de pots à col lisse et lèvre en bourrelet plus ou moins éversée dont la typologie n'appelle pas de commentaire particulier.

□ *Groupe 4 - Les marmites* (pl. 6, n<sup>os</sup> 9-17 ; pl. 7, n<sup>os</sup> 1-4).

Ce groupe rassemble 69 individus, soit 12,3 % de l'effectif total. Deux profils archéologiquement complets attestent la présence de marmites tripodes, mais il s'avère impossible d'évaluer la part respective des formes tripodes ou apodes sur l'ensemble. On peut cependant supposer que parmi les exemplaires de grands diamètres à lèvre épaisse en bourrelet et panse arrondie (variante 3, cf. *infra*) se trouvait une majorité de formes apodes.

Trois grandes variantes ont en effet pu être mises en

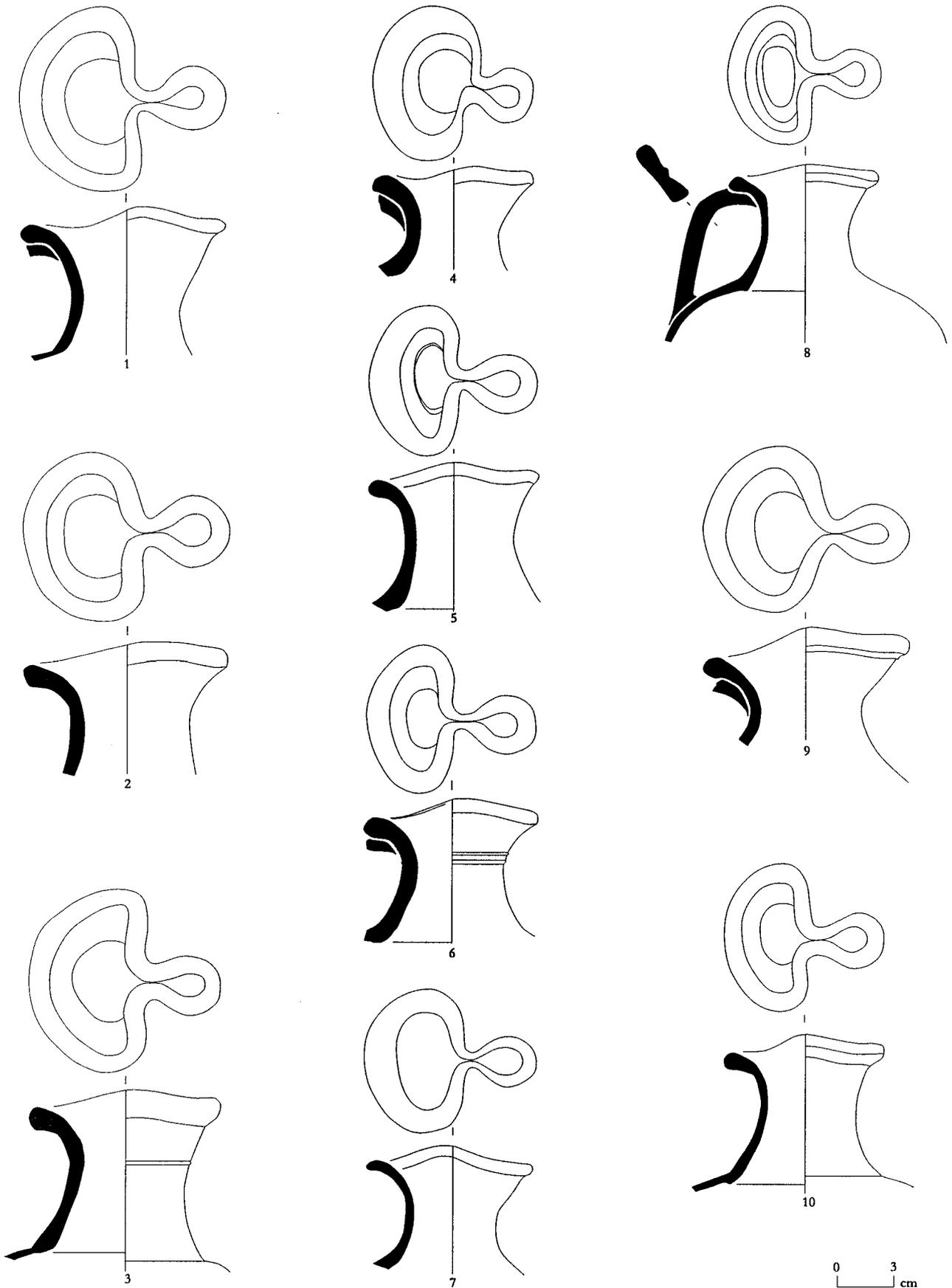


Planche 5 - Fait 18, commune claire : bouilloires.

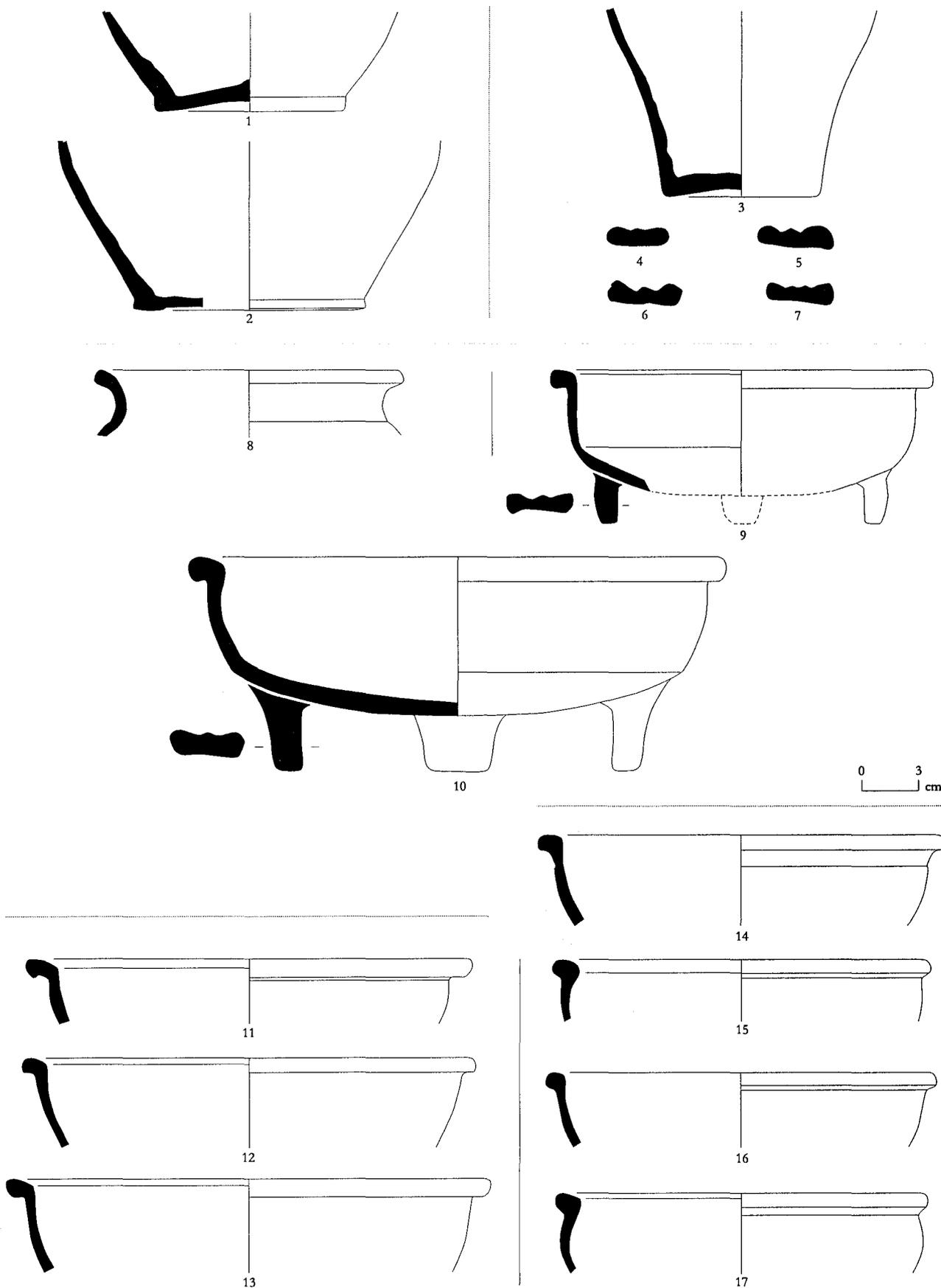


Planche 6 - Fait 18, commune claire : cruches (fonds annulaires, 1-2), bouillottes (fond et anses, 3-7), pot ovoïde (8), marmites tripodes (9-17).

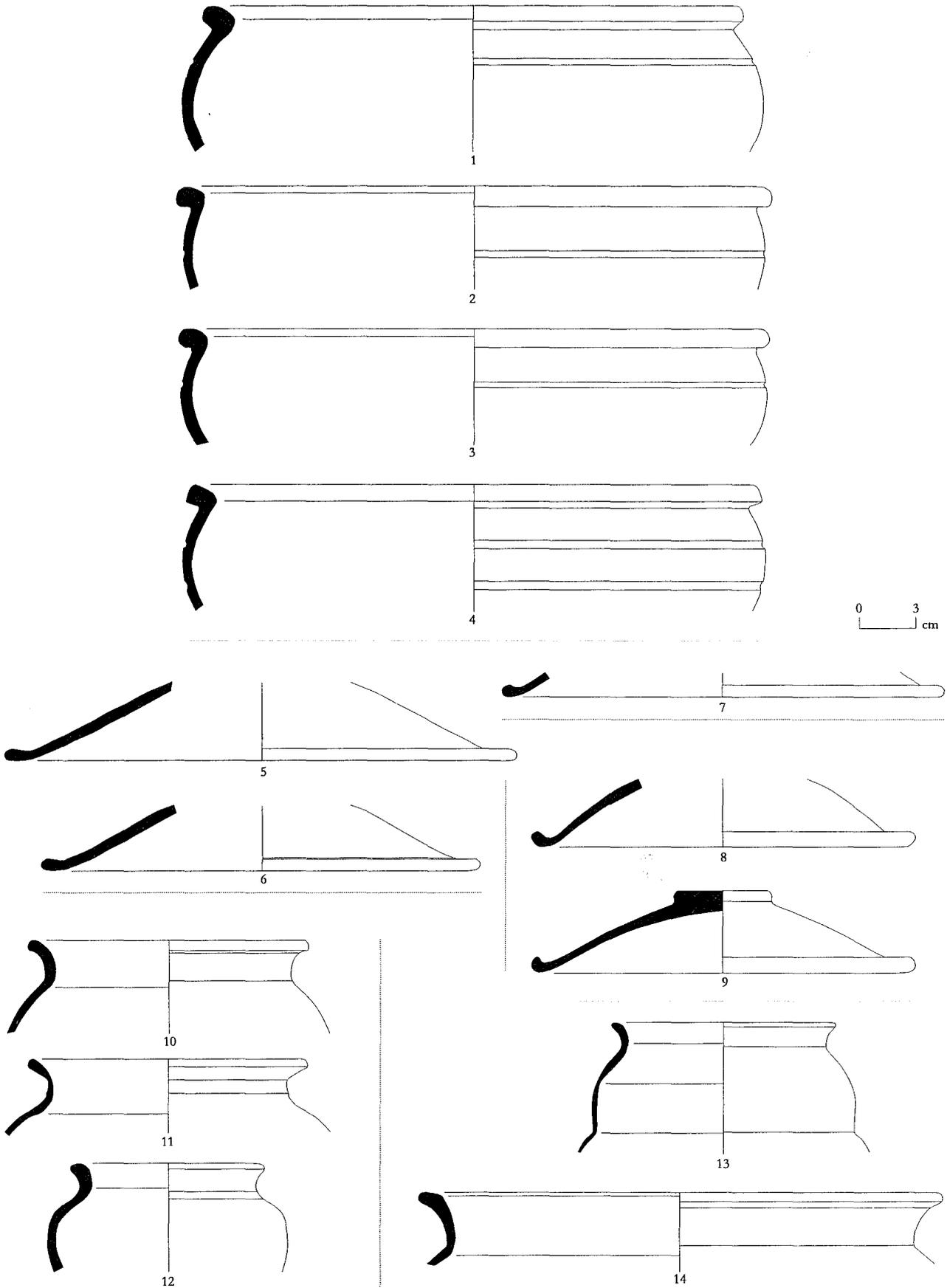


Planche 7 - Fait 18, commune claire : marmites (1-4), couvercles (5-9)  
 - commune sombre rouge : pots ovoïdes (10-14).

évidence (Tableau 7). La première, qui comprend en l'occurrence les deux profils complets, représente près de 60 % des marmites (Fig. 14) ; elle se caractérise par une lèvre éversée à méplat qui se prolonge par une panse carénée (pl. 6, n<sup>os</sup> 9-13), alors que les marmites des variantes 2 et 3 possèdent toutes des panses arrondies, quelles que soient leurs dimensions (pl. 6, n<sup>os</sup> 14-17 ; pl. 7, n<sup>os</sup> 1-4). Les types Santrot 87 à 96 offrent plusieurs profils de tripodes sensiblement différents avec lesquels il s'avérerait hasardeux d'établir des parallèles significatifs.

VARIANTES	NMI
Lèvre éversée	41
Lèvre en bourrelet	17
Lèvre en bourrelet et panse arrondie	11
<b>TOTAL</b>	<b>69</b>

Tableau 7 - Fait 18, céramique commune claire, fréquences respectives des 3 variantes de marmites.

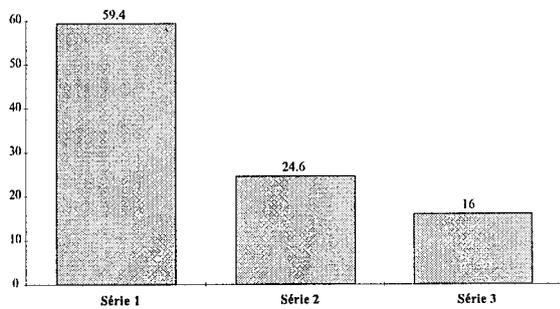


Figure 14 - Fait 18, commune claire, pourcentages respectifs des 3 variantes de marmites.

L'étude des diamètres par variante effectuée sur 59 exemplaires montre que les profils des variantes 1 et 2 sont pour la plupart compris entre 18 et 25 cm, tandis que la variante 3 (bien que faible en nombre de vases) compte davantage de grands modules (Fig. 15). Cela dit, la gamme des mesures reste une gamme assez large par comparaison avec ce qu'on pourra observer sur les marmites fabriquées en commune sombre rouge (cf. *infra*). Elle traduit cependant, au moins pour la variante 1, un degré certain de standardisation puisque la majorité des diamètres se situe entre 18 et 25 cm.

□ **Groupe 5 - Les couvercles** (pl. 7, n<sup>os</sup> 5-9).

47 exemplaires se répartissent de façon équivalente entre trois variantes dont la typologie assez banale pour l'époque romaine n'apporte rien de significatif dans l'étude du matériel de la tessonnière (Tableau 8).

En revanche nous devons tenter de voir s'il existait une adéquation entre ces ustensiles et

VARIANTES	NMI
Bord simple	18
Bord en bourrelet	16
Bord en bourrelet retroussé	13
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>

Tableau 8 - Fait 18, commune claire, fréquences respectives des 3 variantes de couvercles.

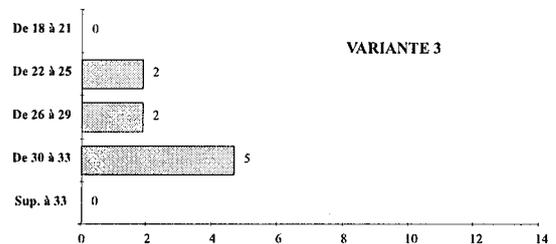
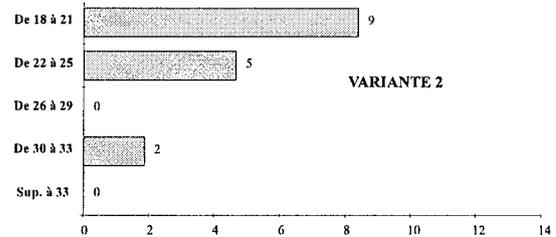
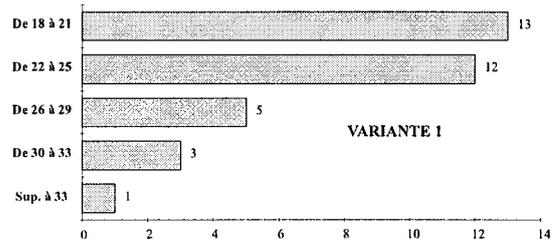


Figure 15 - Fait 18, commune claire, histogramme des diamètres d'ouverture des 3 variantes de marmites d'après le NMI par variante.

les marmites à pâte claire avec lesquels ils coexistent dans ce contexte. Force est de constater une fois de plus l'absence apparente de rapports nets et précis entre les mesures des marmites et celles des couvercles toutes variantes confondues (Fig. 16-17).

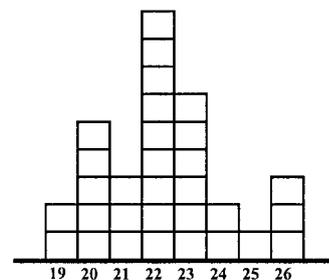


Figure 16 - Fait 18, commune claire, histogramme des diamètres d'ouverture des couvercles (31 ex. mesurables).

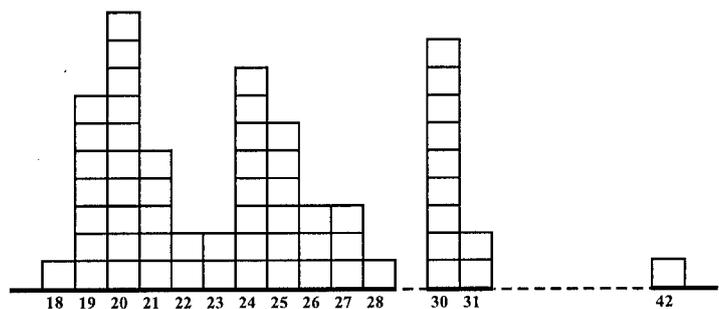


Figure 17 - Fait 18, commune claire, histogramme des diamètres d'ouverture des marmites variantes 1, 2, 3 (60 ex. mesurables).

### La céramique commune sombre rouge

(pl. 7, n<sup>os</sup> 10-14; pl. 8, n<sup>os</sup> 1-9).

Cette catégorie a livré 206 vases et arrive ainsi en seconde position derrière la commune claire avec 23,2 % du nombre total d'individus. Le répertoire se scinde en 3 groupes morphologiques parmi lesquels le groupe des pots ovoïdes reste très minoritaire (Tableau 9 et Fig. 18).

GROUPES CSR	NMI	% NMI
Cruches	0	0
Pots ovoïdes	29	14
Marmites	82	39.8
Couvercles	95	46.2
Autres	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>206</b>	<b>100</b>

Tableau 9 - Fait 18, commune sombre rouge, répartition morphologique des vases.

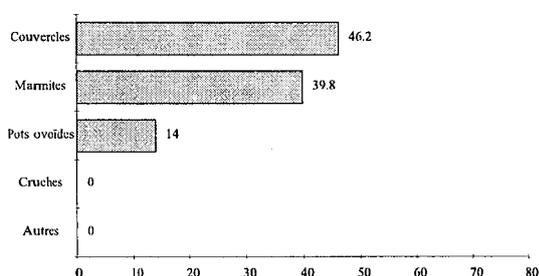


Figure 18 - Fait 18, commune sombre rouge, pourcentages respectifs des groupes morphologiques.

#### □ Les pots ovoïdes (pl. 7, n<sup>os</sup> 10-14).

Les profils déterminent trois variantes très communes dans le vaisselier romain du Haut-Empire (Tableau 10). À ces variantes assez homogènes (pl. 7, n<sup>os</sup> 10-12) s'ajoutent deux vases s'écartant des modèles habituels : un pot à col lisse et lèvre très éversée de facture soignée mais dont les dimensions évoquent davantage un petit vase de stockage (pl. 7, n<sup>o</sup> 14), ainsi qu'une forme haute à parois minces et panse bilobée (pl. 7, n<sup>o</sup> 13).

VARIANTES	NMI
Col lisse et lèvre en bourrelet	10
Col lisse et lèvre éversée	6
Col court en S et lèvre éversée	11
Formes uniques	2
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>

Tableau 10 - Fait 18, commune sombre rouge, fréquences respectives des 4 variantes de pots ovoïdes.

Les mesures se concentrent entre 9 et 11 cm ; deux exemplaires seulement (variante 1 et forme unique) restent en marge avec des diamètres d'ouverture atteignant 22 cm (Fig. 19).

#### □ Les marmites (pl. 8, 1-6).

Les marmites réunissent près de 40 % des vases de la catégorie avec 82 exemplaires. Parmi les trois variantes de profils, les variantes 1 et 2 sont très proches de leurs homologues à pâtes claires, et de fait, seule la variante 3 (pl. 8, n<sup>o</sup> 6) n'existait pas en céramique commune claire (Tableau 11 et Fig. 20). Les profils de la variante 3 sont peut-être assimilables aux mar-

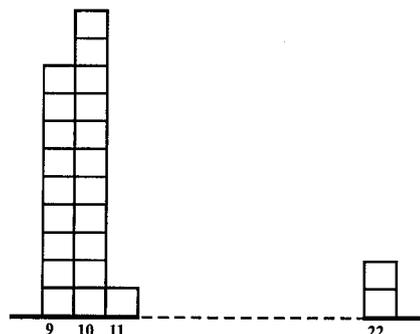


Figure 19 - Fait 1800, commune sombre rouge, histogramme des diamètres d'ouverture des pots ovoïdes.

VARIANTES	NMI
Lèvre éversée	34
Lèvre en bourrelet	20
Lèvre arrondie pendante	28
<b>TOTAL</b>	<b>82</b>

Tableau 11 - Fait 18, commune sombre rouge, fréquences respectives des 3 variantes de marmites.

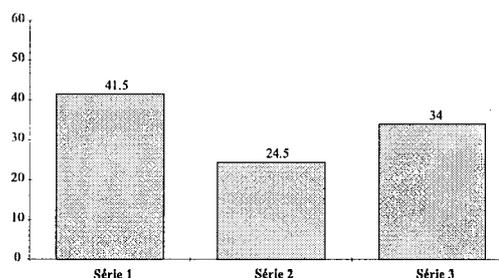


Figure 20 - Fait 18, commune sombre rouge, pourcentages respectifs des 3 variantes de marmites.

mites de type Santrot 92 parmi lesquelles figurent des productions rouges découvertes à Camblanes datant de la fin du I<sup>er</sup> s. et du II<sup>e</sup> s. (Santrot 1979, p. 76 et pl. 17, n<sup>o</sup> 92). Il est intéressant de relever une forme extrêmement proche livrée par le mobilier d'une fosse mise au jour à Coutras (site de la Grande-Métairie) à une vingtaine de km de Saint-Médard-de-Mussidan (Barraud 1981, Fig. 2, p. 14).

Ce lot de marmites à pâtes rouges se démarque de l'échantillon clair par une plus grande homogénéité typologique : il s'agit dans tous les cas de petits modules aux parois relativement minces qui définissent des variantes aux contours nets. Considérée de façon globale ou par variante, l'image des diamètres d'ouverture illustre également l'unité du lot. La superposition de cette image sur celle qu'offraient les mesures des marmites claires est à cet égard tout à fait éloquente (Fig. 21). 53 diamètres sont compris entre 15 et 22 cm et on observe trois pics importants à 16, 17 et 18 cm. Il semble donc que l'on puisse ici, bien davantage que pour les marmites à pâte claire, évoquer un réel processus de standardisation dans la fabrication.

#### □ Les couvercles (pl. 8, n<sup>o</sup> 7-9).

95 couvercles s'intègrent dans les variantes reconnues en céramique commune claire (Tableau 12). L'échantillon typologique reste donc comparable à celui des couvercles à pâtes claires, et on notera tout au plus la nette prédominance numérique des bords simples.

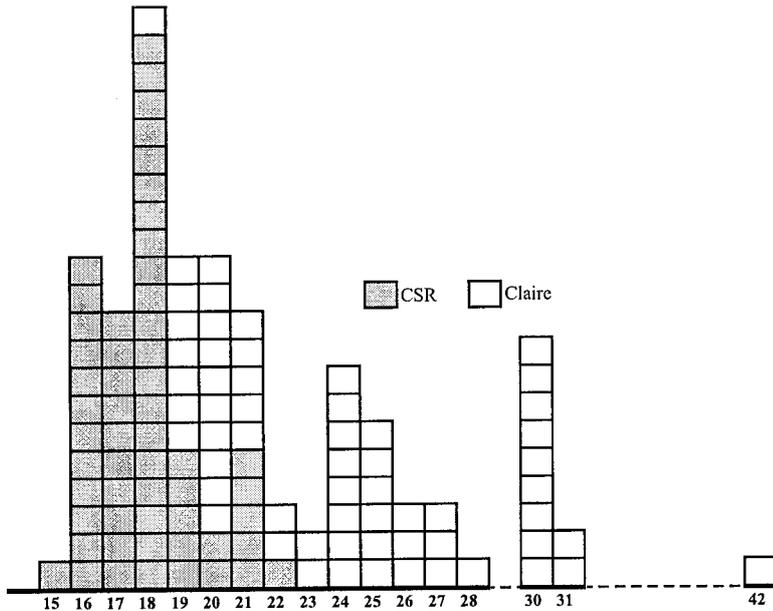


Figure 21 - Fait 18, commune sombre rouge et commune claire, histogramme des diamètres d'ouverture des marmites.

VARIANTES	NMI
Bord simple	42
Bord en bourrelet	26
Bord en bourrelet retroussé	27
<b>TOTAL</b>	<b>95</b>

Tableau 12 - Fait 18, commune sombre rouge, fréquences respectives des 3 variantes de couvercles.

L'histogramme des diamètres d'ouverture (établie sur 55 individus) ne correspond pas plus que précédemment à celle des diamètres de marmites fabriquées selon les mêmes techniques. 21 exemplaires seulement s'inscrivent dans la gamme des marmites (18 à 21 cm) et les mesures égales ou inférieures à 18 cm sont très peu nombreuses (10 ex. contre 43 pour les marmites) ; à l'autre extrémité, 28 couvercles possèdent des diamètres supérieurs à 21 cm inexistant parmi les marmites.

Si l'on rapporte cette image sur celle donnée par les couvercles à pâtes claires, on peut au moins remarquer que la gamme des pâtes rouges est plus étendue vers la gauche comme vers la droite du diagramme (Fig. 22).

### La céramique commune noire

(pl. 8, n<sup>os</sup> 10-20 ; pl. 9, n<sup>os</sup> 1-4).

Elle compte seulement 9 % de l'effectif total avec 79 vases. Deux groupes morphologiques (marmites et couvercles) abondants en commune sombre rouge ne sont plus attestés. On identifie en revanche une dou-

GROUPES CSN	NMI	% NMI
Cruches	12	15.2
Pots ovoïdes	60	76
Marmites	0	0
Couvercles	0	0
Autres	7	8.8
<b>TOTAL</b>	<b>79</b>	<b>100</b>

Tableau 13 - Fait 18, commune sombre noire, répartition morphologique des vases.

zaine de cruches totalement absentes de l'échantillon précédent, ainsi qu'un petit lot de formes attestées le plus souvent en un seul exemplaire (Tableau 13).

En termes numériques, le fait le plus marquant reste la domination évidente du groupe des pots ovoïdes dont on avait relevé la faible représentation en commune sombre rouge (Fig. 23).

### Les cruches (pl. 8, n<sup>os</sup> 10-12).

Une première série livre quelques profils qui évoquent des types identifiés en commune claire : lèvres en bandeau mouluré (2 ex., pl. 8, n<sup>o</sup> 10), bord en bandeau lisse (5 ex., pl. 8, n<sup>o</sup> 11). On ne saurait exclure d'emblée l'hypothèse de "ratés" ; néanmoins, les exemplaires concernés possèdent des pâtes et des surfaces grises à noires très homogènes et n'offrent pas à première vue l'aspect de vases ratés. Nous avons donc choisi de les présenter pour information.

La seconde série compte cinq cruches à col large et embouchure évasée qui posent d'autres problèmes d'interprétation (pl. 8, n<sup>o</sup> 12). Le col de l'exemplaire dessiné qui est, précisons-le, un col complet, comporte deux protubérances fixées sur la lèvre et encadrant le départ d'une anse à

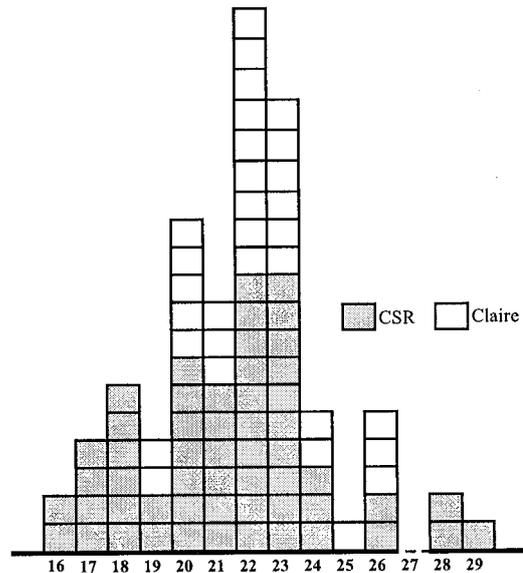


Figure 22 - Fait 18, commune sombre rouge et commune claire, histogramme des diamètres d'ouverture des couvercles.

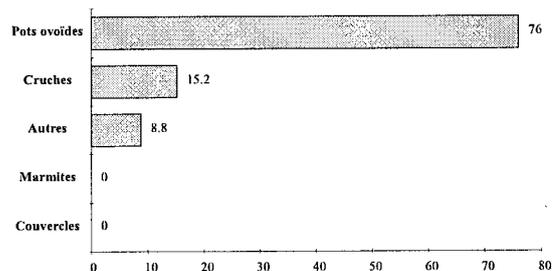
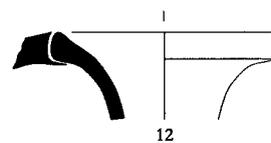
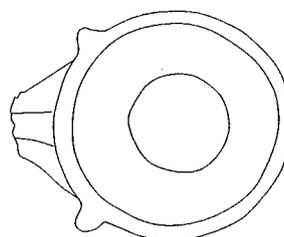
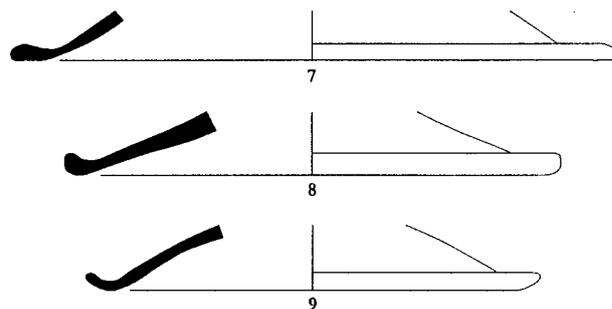
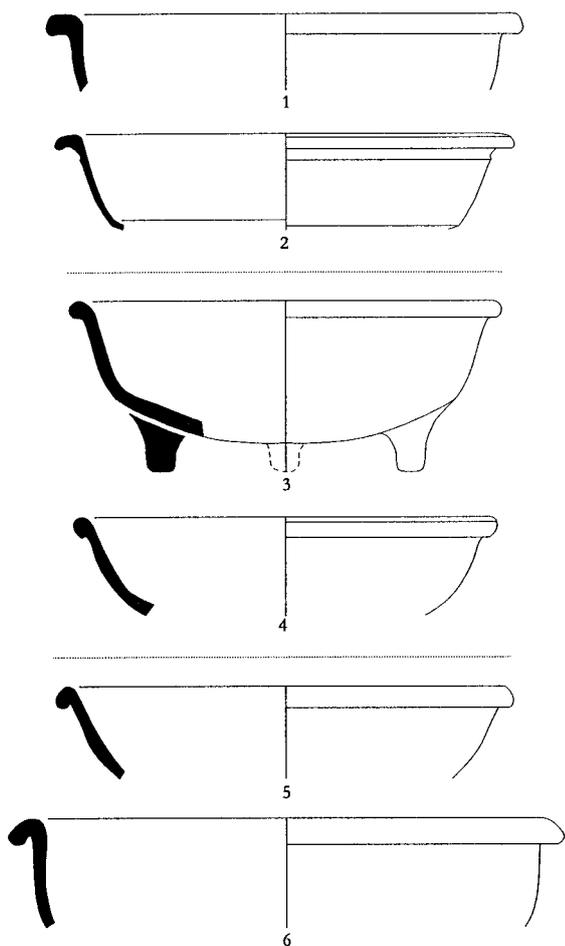


Figure 23 - Fait 18, commune sombre noire, pourcentages respectifs des groupes morphologiques.



0 3 cm

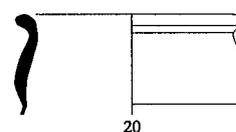
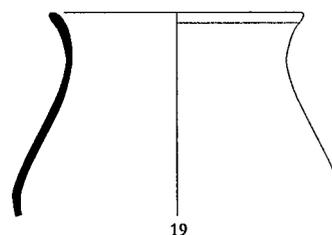
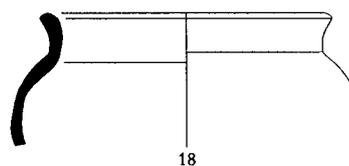
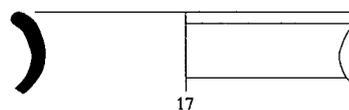
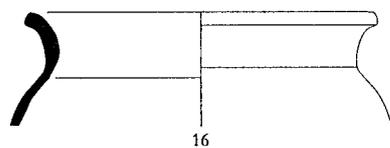
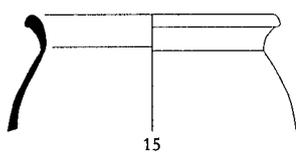
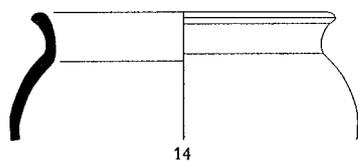
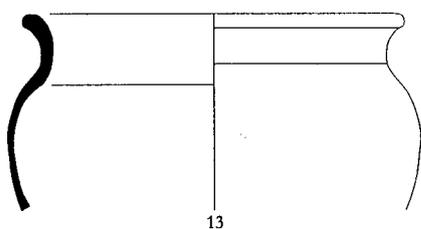


Planche 8 - Fait 18, commune sombre rouge : marmites (1-6), couvercles (7-9)  
- commune sombre noire : cruches (10-12), pots ovoïdes (13-20).

trois sections. Cette particularité se rencontre sur des types de bouilloires en usage aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s., mais les auteurs précisent que ces vases ont "un bec proéminent, en forme de gouttière" (Batigne, Desbat 1996, p. 383). Nos exemplaires, qui s'en distinguent par une lèvre arrondie simplement évasée, ne sont donc probablement pas assimilables à des bouilloires proprement dites.

□ *Les pots ovoïdes* (pl. 8, n<sup>os</sup> 13-20).

L'échantillon typologique ne varie guère par rapport à ce qu'on a observé pour la commune sombre rouge (Tableau 14). Ce lot, beaucoup plus documenté, est dominé par les vases de la variante 1 qui correspondent à un type extrêmement fréquent à l'époque romaine *lato sensu* (Fig. 24). Une dizaine d'exemplaires possèdent des pâtes kaoliniques et des surfaces grises "ardoisées" que l'on retrouvera sur quelques pots ovoïdes beaucoup mieux conservés du fait 17. Quelques vases montrent des profils rares : col élancé incurvé et lèvre linéaire fine (pl. 8, n<sup>o</sup> 19), lèvre en bourrelet de petit diamètre et panse bilobée (pl. 8, n<sup>o</sup> 20). Les diamètres sont compris, pour la plupart entre 10 et 14 cm (Fig. 25).

VARIANTES	NMI
Col lisse et lèvre en bourrelet	41
Col lisse et lèvre éversée	12
Col court en S et lèvre éversée	3
Formes uniques	4
<b>TOTAL</b>	<b>60</b>

Tableau 14 - Fait 18, commune sombre noire, fréquences respectives des 4 variantes de pots ovoïdes.

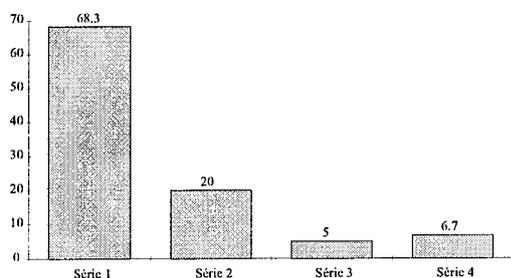


Figure 24 - Fait 18, commune sombre noire, pourcentages respectifs des 4 séries de pots ovoïdes.

□ *Autres* (pl. 9, n<sup>o</sup> 1-4).

Sept individus se rattachent à des types connus pour certains, apparemment très rares, voire inédits pour au moins l'un d'entre eux. On trouve tout d'abord deux coupes hémisphériques à large collerette rabattue à pâte ocre de facture très fine dont les surfaces noires sont soigneusement lustrées (pl. 9, n<sup>o</sup> 3) ; ces formes correspondent aux types Santrot 168-169 datés de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ; les auteurs mentionnent cependant que le type 169 est encore attesté en Lot-et-Garonne au III<sup>e</sup> s. (Santrot 1979, p. 103). On retrouve quelques profils similaires réalisés avec différents types de pâtes de la fin du I<sup>er</sup> à la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. (Saintes : Santrot, Tassaux 1975, pl. III, n<sup>o</sup> 36 ; Laurenceau, Santrot 1988, pl. 10, n<sup>os</sup> 110-111).

Quatre grandes coupes à collerette représentent ensuite un type relativement abondant en Aquitaine à partir de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. (Santrot type 164)

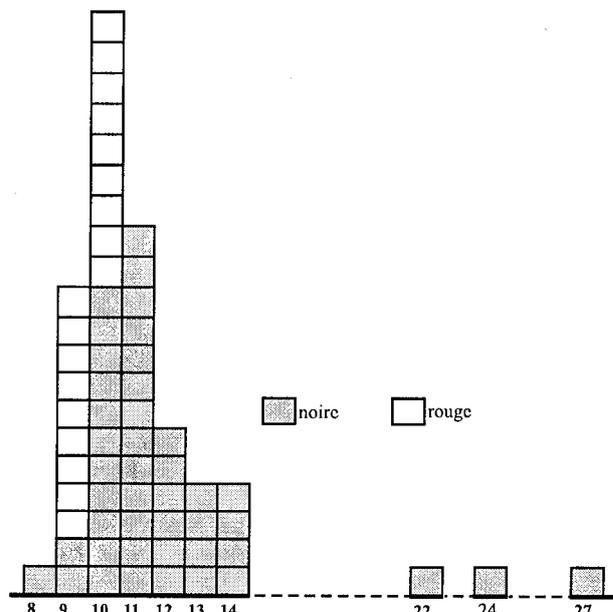


Figure 25 - Fait 18, commune sombre rouge et noire, histogramme des diamètres d'ouverture des pots ovoïdes (toutes variantes).

(pl. 9, n<sup>os</sup> 1-2). Les découvertes ultérieures à la publication confirment cet ancrage chronologique et attestent la pérennité de ces coupes au II<sup>e</sup> et sans doute au III<sup>e</sup> s. ; elles ont été notamment fabriquées par l'atelier de Soubran (vers 75-150) (Santrot 1991, Fig. 3, n<sup>os</sup> 12-13), mais apparaissent également dans divers contextes régionaux :

- Saintes, fin du I<sup>er</sup> s. (Santrot, Tassaux 1975, pl. VI, n<sup>o</sup> 78),
- Saintes, deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. (Laurenceau, Santrot 1988, pl. 10, n<sup>os</sup> 108-109),
- Bordeaux, deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. (Sireix, Duboé à paraître, Fig. 3, n<sup>os</sup> 2150-68, 1078-28, 3223-122),
- Cognac, dernier quart du III<sup>e</sup> s. (Vernou 1989, Fig. 6, n<sup>o</sup> 24),
- Larmeville, coupes attribuées aux III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. (Piat 1994, Fig. 10, n<sup>os</sup> 8-11).

Le dernier vase est un bol hémisphérique pour lequel on ne trouve aucun parallèle : la lèvre éversée est munie d'un bec tubulaire, élément attesté très rarement dans le vaisselier d'époque romaine (pl. 9, n<sup>o</sup> 4).

**Les imitations de plats à engobe pompéien** (pl. 9, n<sup>os</sup> 5-6).

Les "imitations" ou "dérivées" de plats à engobe interne rouge-pompéien constituent 3,5 % du nombre total de vases répertoriés dans le mobilier de la tessonière ; elles sont présentes dans le niveau inférieur (US 7), comme dans les niveaux supérieurs (US 1 et 4) (Tableau 15). Les fragments ne portent pas de traces

PROVENANCE	NMI	% NMI
US 1	17	54.8
US 4	3	9.7
US 5	0	0
US 7	11	35.5
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>	<b>100</b>

Tableau 15 - Fait 18, répartition par US des imitations de plats à engobe pompéien.

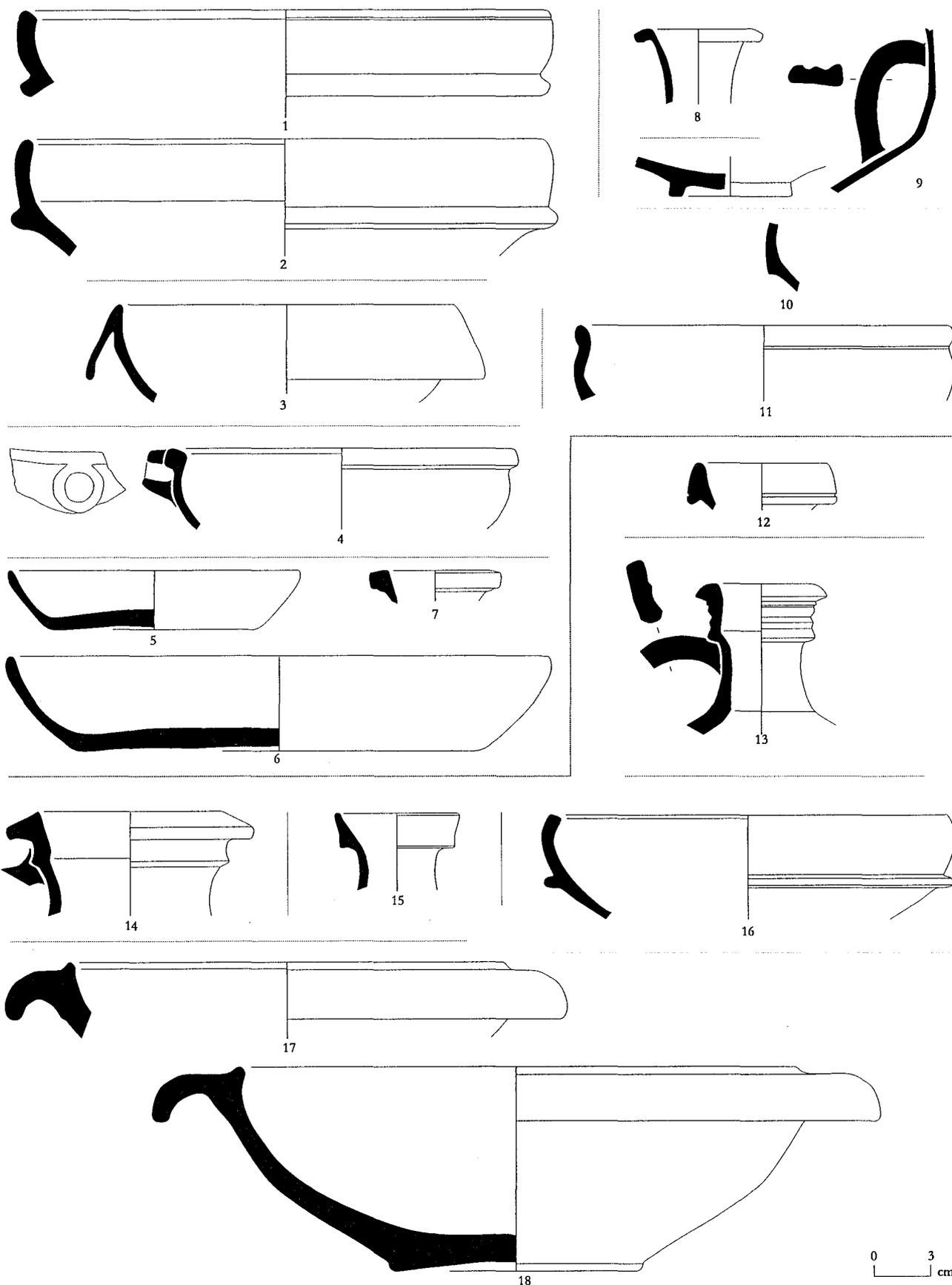


Planche 9 - **Fait 18**, commune sombre noire : coupes à collerette (1-3), bol (4) - engobe rouge : cruches (7-9), coupe à marli (10), bol à lèvre en amande (11) - imitations de plats à engobe pompéien (5-6).  
**Fait 10**, commune claire : cruche à lèvre oblique (12), cruche à bord en bandeau cannelé (13), cruche à lèvre éversée (14), cruche à bord fin en bandeau (15), coupe à collerette (16), mortiers à lèvre pendante (17-18).

d'utilisation mais on notera surtout qu'il s'agit de produits de qualité dont l'engobe rouge sombre a fort bien résisté à l'acidité du terrain. Les pâtes rouges, sans dégraissant apparent à l'œil nu, sont très proches de celles qu'on peut observer sur les marmites et les couvercles réalisés en commune sombre rouge.

Cette catégorie comprend exclusivement des plats à bord simple, formes qui prédominent dans le répertoire depuis l'époque augustéenne et dont l'usage va durer au moins jusqu'au III<sup>e</sup> s. (pl. 14, n<sup>os</sup> 9-10). On ne dispose pas d'ensembles de référence qui puissent servir de bases statistiques pour ces objets, parce qu'ils s'avèrent peu nombreux dans les contextes d'époque romaine et notamment dans les habitats. Le fait paraît d'ailleurs logique : le rôle de plats à mijoter qu'ils tenaient dans la cuisine romaine est souvent comparé à celui de nos poêles à frire actuelles, et on comprend mieux pourquoi on n'en retrouve pas de grosses séries dans la vaisselle de simples particuliers.

Les plats de la tessonière se particularisent par une gamme de diamètres beaucoup plus large que celles qu'on peut observer habituellement : les plus petits modules (2 ex.) oscillent entre 15 et 18 cm tandis que les plus grands dépassent très nettement les 60-70 cm. Parmi les 31 exemplaires mesurables, 20 restent néanmoins sur l'intervalle 25-30 cm qui traduit des calibres plutôt modestes pour ce type de vases culinaires (Fig. 26).

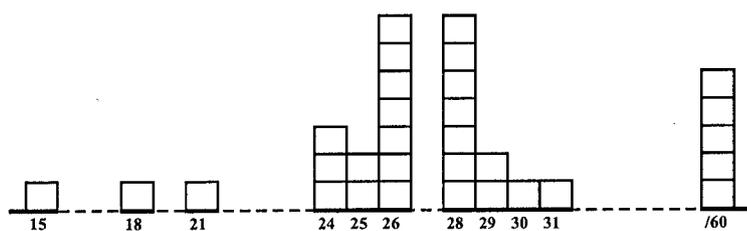


Figure 26 - Fait 18, imitations de plats à engobe pompéien, histogramme des diamètres d'ouverture.

#### La céramique à engobe rouge (pl. 9, n<sup>os</sup> 7-11).

Les vases à engobe rouge possèdent des pâtes comparables à celles des plats à engobe pompéien. Quatre des six exemplaires sont des cruches à col étroit et lèvre éversée de section ovale ou rectangulaire (pl. 9, n<sup>os</sup> 7-9). Deux formes ouvertes se réfèrent à deux types distincts : une coupe carénée (pl. 9, n<sup>o</sup> 10), un grand bol à lèvre en amande et panse arrondie (n<sup>o</sup> 11).

Leur extrême rareté (6 ex., soit 0,7 % du NMI total) tend à suggérer qu'il ne s'agit pas d'une production de l'atelier *stricto sensu*, en dépit des ressemblances observées entre les types de pâtes. On peut néanmoins émettre l'hypothèse d'une fabrication locale ou micro-régionale au vu de quelques comparaisons avec le mobilier de Vayres, hypothèse que seules des analyses de pâtes sauraient confirmer ou infirmer.

PROVENANCE	NMI
US 1	2
US 4	1
US 5	0
US 7	3
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>

Tableau 16 - Fait 18, répartition par US des vases à engobe rouge.

### 3. Fait 10 : comblement du four en ampoule.

#### Les données numériques.

L'US 1 a livré 84 individus, dont l'image d'ensemble diffère en termes quantitatifs de celle que donnait le mobilier de la tessonière. Les fréquences respectives des communes sombres rouges et noires sont ici complètement inversées : la sombre rouge passe de 23 à 9,5 % du nombre total de vases, cédant ainsi le pas à la sombre noire qui atteint plus de 26 %, contre 9 % dans l'ensemble précédent. Par ailleurs, les imitations d'engobe pompéien voient leur pourcentage multiplié par trois et la céramique à engobe rouge ses effectifs déjà faibles réduits à néant (Tableau 17 et Fig. 27).

CATÉGORIES	NR	NMI	% NMI
Commune claire	642	46	54.8
Commune sb rouge	36	8	9.5
Commune sb noire	203	22	26.2
Engobe rouge	0	0	0
Imitations EIRP	31	8	9.5
<b>TOTAL</b>	<b>912</b>	<b>84</b>	<b>100</b>

Tableau 17 - Fait 10, US 1, données numériques.

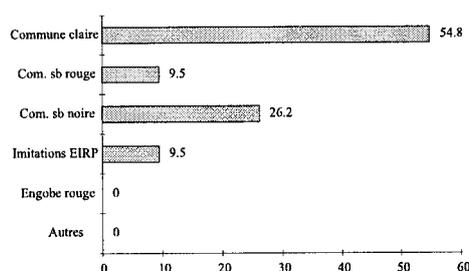


Figure 27 - Fait 10, pourcentages respectifs des catégories de céramique.

#### La céramique commune claire (pl. 9, n<sup>os</sup> 12-18).

Les pourcentages respectifs des différents groupes morphologiques établis sur un peu moins de 50 vases n'ont qu'une valeur indicative et restent difficiles à exploiter (Tableau 18). En revanche, bien que restreint, l'échantillon révèle l'apparition de groupes à pâte claire totalement absents du matériel de la tessonière, mortiers et coupes à collerette (pl. 9, n<sup>os</sup> 16-18).

Cinq des six cruches se rattachent à trois des séries définies : lèvres obliques (2 ex., pl. 9, n<sup>o</sup> 12), bord en bandeau cannelé (2 ex., n<sup>o</sup> 13), lèvre éversée (1 ex., n<sup>o</sup> 14) ; la dernière se particularise par un bord en bandeau très fin et légèrement incurvé (n<sup>o</sup> 15).

GROUPES C. CI.	NMI	% C. CI.
Cruches	6	13
Bouilloires	8	17.4
Pots ovoïdes	9	19.6
Marmites	6	13
Écuellles	0	0
Mortiers	10	21.7
Coupes à collerette	2	4.3
Couvercles	5	11
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>	<b>100</b>

Tableau 18 - Fait 10, US 1, céramique commune claire, répartition morphologique des vases.

Neuf pots ovoïdes présentent des profils assez banals (lèvre éversée sans col, col lisse et lèvre en bourrelet) n'appelant pas de commentaire particulier (non ill.).

Les six marmites se rattachent à deux séries attestées précédemment : lèvre éversée (5 ex.), lèvre en bourrelet (1 ex.) (non ill.).

On compte deux coupes à collerette de facture très soignée (surfaces beiges à jaune clair, lissées et légèrement micacées) (pl. 9, n° 16) ainsi qu'une dizaine de mortiers à lèvre pendante (pl. 9, n°s 17-18). Les mortiers à lèvre pendante sont des formes très fréquentes sous le Haut-Empire, qui remplacent dès le milieu du I<sup>er</sup> s. les anciens mortiers à lèvre en bandeau de type Haltern 59 pour connaître ensuite une faveur inchangée pendant plus de deux siècles. La présence de deux coupes à collerette en commune claire constitue également un fait nouveau : il semble en effet que ces formes assez fréquentes en Aquitaine (et dont on a vu deux exemplaires à pâte grise dans le mobilier de la tessonnrière) y soient exclusivement connues en commune sombre. On rencontre pourtant quelques variantes de ce type réalisées en commune claire micacée dans les contextes roannais ; elles y apparaissent vers 110-150 et sont attestées par la suite jusqu'au début du III<sup>e</sup> s. (Genin, Lavendhomme 1997) :

Roanne : 110-150 (horizon 10, pl. 90, n° 9 et pl. 95, n°s 16-17 / 4 vases sur 137, soit 2,9 %), 150-180 (horizon 11, pl. 105, n°s 7-8 / 4 vases sur 234, soit 1,7 %), 190-III<sup>e</sup> s. (horizon 12, pl. 112, n° 11 / 11 vases sur 168, soit 6,5 %).

5 couvercles à bord en bourrelet plus ou moins retroussé n'apportent pas d'éléments nouveaux (non ill.).

#### La céramique commune sombre rouge (non ill.).

Elle ne compte que 8 vases (Tableau 19). Trois marmites appartiennent à la variante 3 (lèvre arrondie pendante) définie plus haut. À leurs côtés figurent deux coupes à collerette identiques, ou peu s'en faut, aux coupes grises de la tessonnrière (non ill.). On trouve enfin trois couvercles à bord simple (2 ex.) ou à bord en bourrelet retroussé (1 ex.) (non ill.).

GROUPE CSR	NMI
Pots ovoïdes	0
Marmites	3
Coupes à marli	2
Couvercles	3
Autres	0
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>

Tableau 19 - Fait 10, US 1, céramique commune sombre rouge, répartition morphologique des vases.

#### La céramique commune sombre noire

(pl. 10, n°s 1-2).

Ce lot, qui reste dominé par les pots ovoïdes, ne comprend pas une seule cruche (Tableau 20). S'y trouvent, en revanche, quelques couvercles très proches de leurs homologues à pâte claire et à pâte rouge, mais aussi et surtout deux marmites grises à pâte kaolinique d'une finesse d'exécution jamais rencontrée jusqu'ici sur le site : les parois sont grises ardoisées très soigneusement lustrées et l'un des deux exemplaires possède un décor interne lissé de fins liserés horizontaux (pl. 10, n° 1). On connaît une forme tout à fait

GROUPE CSN	NMI
Cruches	0
Pots ovoïdes	12
Marmites	2
Coupes à marli	2
Couvercles	6
Autres	0
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>

Tableau 20 - Fait 10, US 1, céramique commune sombre noire, répartition morphologique des vases.

similaire dans le comblement du puits 10 du site de Ma Maison (seconde moitié du II<sup>e</sup> s., Laurenceau, Santrot 1988, pl. 13, n° 128), ainsi qu'à Vayres dans les productions à pâte rouge datées du milieu du II<sup>e</sup> s. Le plat à bord simple (pl. 10, n° 2) est ici présenté pour information ; il provient de l'US 3 du comblement du four. Ce plat correspond à un type assez courant pour l'époque romaine, en Aquitaine comme ailleurs, mais reste isolé au sein du mobilier recueilli sur le site.

#### Les imitations de plats à engobe pompéien (pl. 10, n° 3).

Leur typologie reste inchangée (pl. 10, n° 3). Il paraît plus intéressant de relever que cinq des huit plats recensés sont représentés par des fragments brûlés, voire presque totalement consumés par le feu.

#### 4. Fait 17 : comblement de la palissade.

##### Les données numériques.

Le mobilier, issu de deux US distinctes (US 2 et 3) a été inventorié et étudié par carré (Tableau 21).

PROVENANCE	NR	NMI
1702-1	823	43
1702-2	1487	71
1702-3	384	13
1702-4	39	1
1702-5	346	16
1702-6	1730	71
1703-6	652	36
<b>TOTAL</b>	<b>5461</b>	<b>251</b>

Tableau 21 - Fait 17, données numériques par carré et par US.

Aux cinq catégories reconnues, s'ajoute ici une rubrique "autres" qui concerne en fait deux vases fins à pâte savonneuse et surface sombre lissée, en l'occurrence deux petites coupes à marli dont l'aspect et la typologie tranchent très nettement sur le reste du matériel.

L'US 2 (carrés 1 à 6) est beaucoup plus documentée que l'US 3 (carré 6) puisqu'elle a livré près de 90 % des fragments et 215 des 251 vases individualisés (Tableaux 22-23). Les indices de fréquence des six catégories attestées ne varient guère (Fig. 28).

L'inventaire montre tout d'abord qu'il s'agit d'un comblement parfaitement homogène, sans doute effectué sur un très court laps de temps. Quelques vases, remontés pour moitié ou entièrement, étaient dispersés sur plusieurs carrés :

- une bouilloire (n° inv.981) : carrés 4 et 5.
- un couvercle fin à pâte claire (n° inv.982) : carrés 4 et 5.
- une cruche à engobe rouge, bord court en bandeau (n° inv. 868) : carrés 1 et 5.

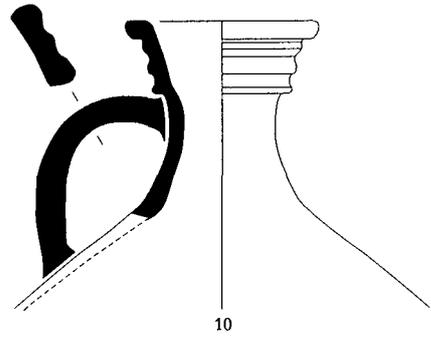
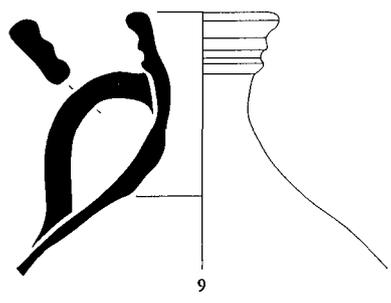
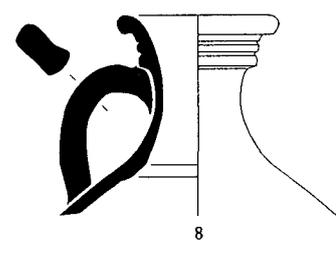
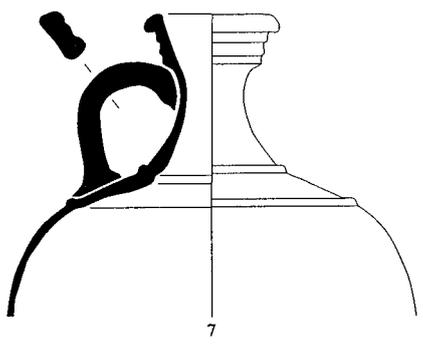
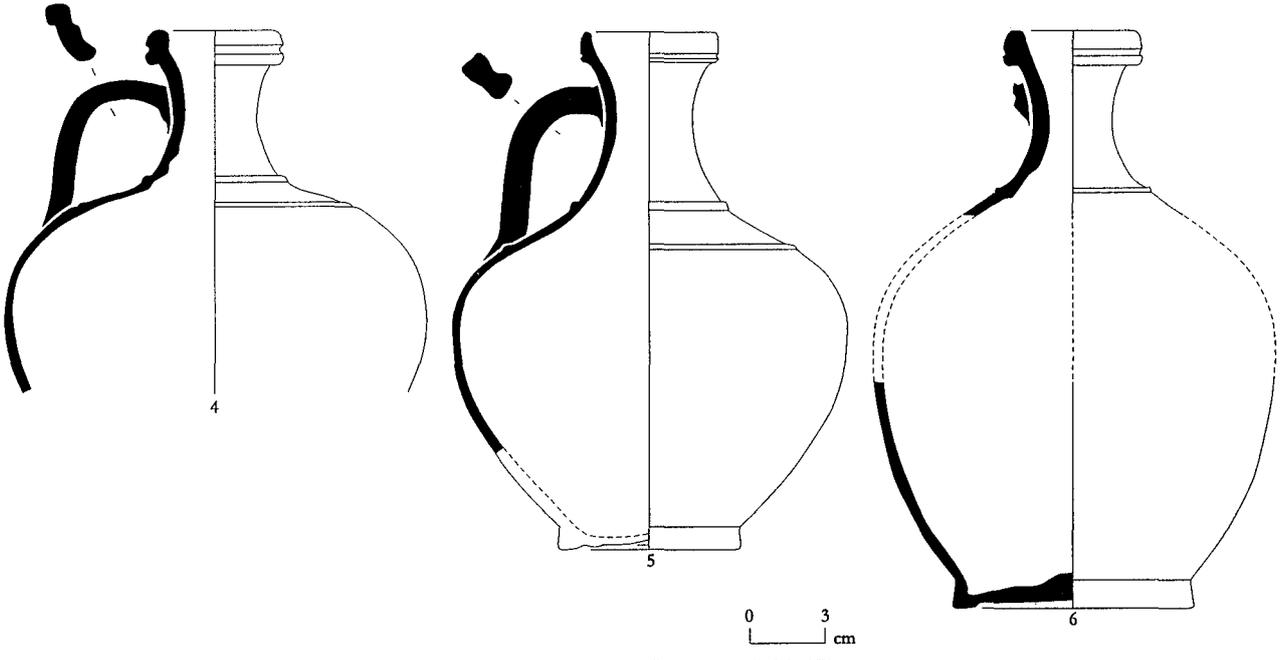
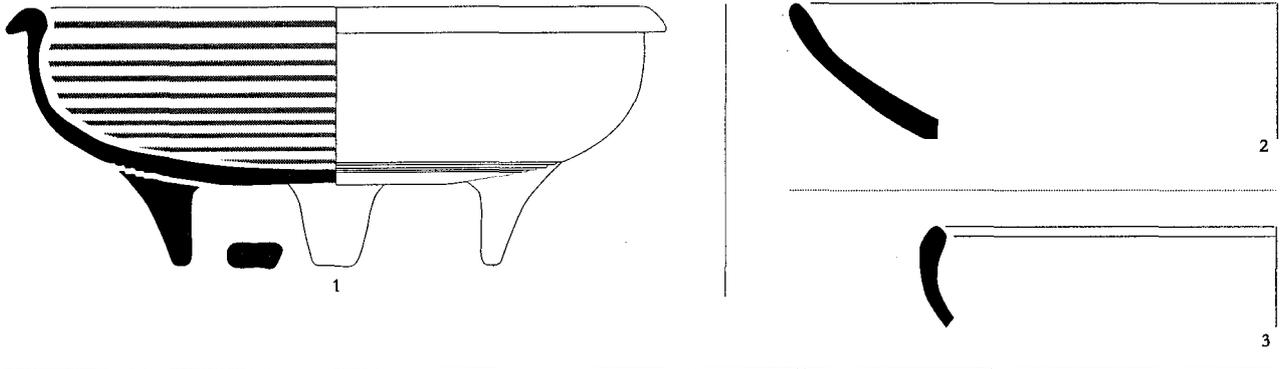


Planche 10 - **Fait 10**, commune sombre noire : marmite tripode (1), plat à bord simple (2) - imitation de plat à engobe pompéien (3).  
**Fait 17**, commune claire, cruches à lèvre oblique (4-6), cruches à bord en bandeau cannelé (7-10).

L'ATELIER DU SITE DE L'ENCLOS À SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN

CATEGORIES	1702-1	1702-2	1702-3	1702-4	1702-5	1702-6	1703-6	TOTAL
Commune claire	355	1319	264	39	220	1523	544	4264
Commune sb rouge	182	86	0	0	28	30	40	366
Commune sb noire	241	51	56	0	94	140	63	645
Engobe rouge	12	2	51	0	0	0	0	65
Imitations EIRP	19	29	13	0	4	37	5	107
Autres	14	0	0	0	0	0	0	14
<b>TOTAL</b>	<b>823</b>	<b>1487</b>	<b>384</b>	<b>39</b>	<b>346</b>	<b>1730</b>	<b>652</b>	<b>5461</b>

Tableau 22 - Fait 17, nombre de tessons avant collage par carré, par US et par catégorie.

CATEGORIES	1702-1	1702-2	1702-3	1702-4	1702-5	1702-6	1703-6	Total
Commune claire	17	42	5	1	5	49	17	136
Commune sb rouge	2	12	0	0	4	9	7	34
Commune sb noire	16	7	5	0	5	11	9	53
Engobe rouge	1	1	1	0	0	0	0	3
Imitations EIRP	5	9	2	0	2	2	3	23
Autres	2	0	0	0	0	0	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>71</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>71</b>	<b>36</b>	<b>251</b>

Tableau 23 - Fait 17, nombre minimum d'individus par carré, par US et par catégorie.

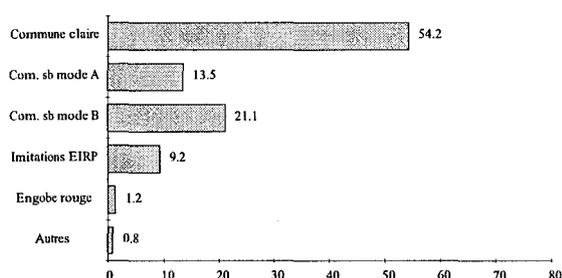


Figure 28 - Fait 17, pourcentages respectifs des catégories de céramique.

- un grand pichet gris à anse unique et lèvre en bourrelet (n° inv. 853) : carrés 1 et 5.

Le mobilier frappe d'emblée par son très bon état de conservation et par un indice de fréquence élevé de formes archéologiquement complètes ou remontées aux trois quarts : 25 vases sur 251, soit 1 sur 10. On compte de surcroît une série relativement importante de cols de cruches complets avant ou après collage (Tableau 24). La présence de formes beaucoup moins fragmentées sinon complètes permet de préciser et de parfaire l'image typologique que donnait le matériel de la tessonnrière et du four 10.

N° INV.	PROV.	CATEGORIE	FORME - TYPE	Réf. ill.
831	1702-1	C. Claire	Cruche à lèvre oblique FAC après collage	pl. 16, n° 2
874	1702-2	C. Claire	Cruche à lèvre oblique, col complet avant collage	pl. 16, n° 1
875	1702-2	C. Claire	Cruche à lèvre oblique, col complet avant collage	pl. 16, n° 3
1155	1702-2	C. Claire	Cruche à lèvre oblique, col complet avant collage	non ill.
1156	1702-2	C. Claire	Cruche à lèvre oblique, col complet avant collage	non ill.
1157	1702-2	C. Claire	Cruche à lèvre oblique, col complet avant collage	non ill.
1158	1702-2	C. Claire	Cruche à lèvre oblique, col complet avant collage	non ill.
1214	1703-6	C. Claire	Cruche à lèvre oblique, col complet avant collage	non ill.
835	1702-1	C. Claire	Cruche à bord en bandeau cannelé, col complet avant collage	non ill.
899	1702-5	C. Claire	Cruche à bord en bandeau cannelé, col complet avant collage	pl. 17, n° 3
929	1702-6	C. Claire	Cruche à bord en bandeau cannelé, col complet avant collage	pl. 17, n° 2
1216	1703-6	C. Claire	Cruche à bord en bandeau cannelé, col complet avant collage	non ill.
937	1702-6	C. Claire	Cruche à bord en bandeau cannelé, col complet avant collage	pl. 17, n° 5
900	1702-5	C. Claire	Cruche à lèvre éversée, col complet avant collage	pl. 17, n° 4
1164	1702-2	C. Claire	Cruche à lèvre en bandeau incurvé, col complet avant collage	pl. 17, n° 6
841	1702-1	C. Claire	Bouilloire fond manquant	pl. 17, n° 7
981	1702-4	C. Claire	Bouilloire FAC	pl. 18, n° 1
1149	1703-6	C. Claire	Bouilloire FAC	pl. 18, n° 2
879	1702-2	C. Claire	Marmite tripode FAC	pl. 19, n° 1
880	1702-2	C. Claire	Marmite tripode FAC	non ill.
944	1702-6	C. Claire	Petite marmite tripode, lèvre en amande 1/2 FAC	pl. 19, n° 1
1132	1703-6	C. Claire	Marmite tripode FAC	non ill.
1146	1703-6	C. Claire	Grande écuelle FAC, bord rond, fond lég. concave	pl. 19, n° 3
982	1702-5	C. Claire	Couvercle FAC	pl. 19, n° 5
848	1702-1	C. Sb rouge	Pot ovoïde FAC	pl. 20, n° 1
1226	1702-2	C. Sb rouge	Marmite tripode FAC	pl. 20, n° 3
851	1702-1	C. Sb rouge	Petite coupe à marli FAC	pl. 21, n° 6
881	1702-2	C. Sb rouge	Coupe FAC après collage	pl. 20, n° 3
853	1702-1	C. Sb noire	Grand pichet gris FAC	pl. 21, n° 5
854	1702-1	C. Sb noire	Pot ovoïde gris FAC	pl. 21, n° 4
855	1702-1	C. Sb noire	Pot ovoïde gris FAC	pl. 21, n° 2
856	1702-1	C. Sb noire	Pot ovoïde gris FAC	pl. 21, n° 3
857	1702-1	C. Sb noire	Pot ovoïde noir FAC	pl. 20, n° 9
858	1702-1	C. Sb noire	Pot ovoïde noir FAC	pl. 20, n° 6
882	1702-2	C. Sb noire	Pot ovoïde noir complet avant collage	pl. 20, n° 5
975	1702-6	C. Sb noire	Pot ovoïde FAC	pl. 20, n° 8
976	1702-6	C. Sb noire	Pot ovoïde FAC	pl. 21, n° 1
1135	1703-6	C. Sb rouge	Marmite tripode FAC	pl. 20, n° 2
868	1702-1	Engobe rouge	Cruche col tronconique, col complet après collage	pl. 22, n° 1
897	1702-3	Engobe rouge	Pichet FAC à lèvre courte en bandeau	pl. 22, n° 2

Tableau 24 - Fait 17, liste des cols complets et des formes archéologiquement complètes.

**La céramique commune claire**

(pl. 10, n<sup>os</sup> 4-10 ; pl. 11 ; pl. 12, n<sup>os</sup> 1-5).

136 vases se répartissent entre 8 groupes morphologiques parmi lesquels un nouveau groupe, celui des écuelles, compte un seul exemplaire. Les cruches et les bouilloires rassemblent l'essentiel des formes mais les mortiers et les coupes à collerette apparus dans le fait 10 sont de nouveau attestés, bien qu'en faible nombre (Tableau 25).

GROUPES C. Cl.	NMI	% C. Cl.
Cruches	57	42
Bouilloires	39	28,6
Pots ovoïdes	5	3,7
Marmites	23	17
Écuelles	1	0,7
Mortiers	1	0,7
Coupes à collerette	3	2,2
Couvercles	7	5,1
<b>TOTAL</b>	<b>136</b>	<b>100</b>

Tableau 25 - Fait 17, céramique commune claire, répartition morphologique des vases.

La typologie des cruches reste quasiment identique à celle observée précédemment (Tableau 26) : lèvres obliques (pl. 10, n<sup>os</sup> 4-6), bords en bandeau cannelé (pl. 10, n<sup>os</sup> 7-10), lèvres éversées (pl. 11, n<sup>o</sup> 1), bords en bandeau lisse (pl. 11, n<sup>o</sup> 2). Un exemplaire diffère cependant des standards habituels par un bord en bandeau fin légèrement incurvé muni d'une anse à deux sections (pl. 11, n<sup>o</sup> 3).

FAIT 17	NMI	% NMI
Cruches à lèvre oblique	24	42
Cruches à bord en bandeau cannelé	21	36,8
Cruches à lèvre éversé	6	10,6
Cruches à lèvre en bandeau lisse	5	8,8
Autres types	1	1,8
<b>TOTAL</b>	<b>57</b>	<b>100</b>

Tableau 26 - Fait 17, céramique commune claire, répartition typologique des cruches.

38 des 39 bouilloires correspondent parfaitement aux types Santrot 502-503 (pl. 11, n<sup>os</sup> 4-6). Un exemplaire haut à fond concave possède une lèvre en bandeau court et mouluré sur laquelle se greffe une anse plate ; ces particularités ainsi que la morphologie d'ensemble de ce vase évoquent sans ambiguïté le type Santrot 501 (pl. 11, n<sup>o</sup> 5). L'exemplaire trouvé à Bordeaux et mentionné par les auteurs date des années 240-260 (Santrot 1979, p. 209 et pl. 125, n<sup>o</sup> 501). À cette découverte isolée s'ajoutent aujourd'hui quelques formes très proches mises au jour à Bordeaux sur le site de la Cité Judiciaire, dans des niveaux de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. (Sireix, Duboé à paraître, Fig. 15, n<sup>o</sup> 53-1148 ; Fig. 16, n<sup>o</sup> 142-3223, n<sup>o</sup> 25-1054).

Cinq pots ovoïdes à col lisse n'apportent aucun élément nouveau ou significatif (non ill.).

Les marmites des variantes 1 à 3 sont toujours attestées (Tableau 27 et pl. 12, n<sup>o</sup> 3). À leurs côtés se trouve un exemplaire de petit module à lèvre fine en poulie qui détermine un nouveau type (pl. 12, n<sup>o</sup> 2).

La seule écuelle attestée sur l'ensemble du mobilier est un vase de très grande taille à lèvre en bourrelet

VARIANTES	NMI
Lèvre éversée	8
Lèvre en bourrelet	13
Lèvre en bourrelet et panse arrondie	1
Autre	1
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>

Tableau 27 - Fait 17, céramique commune claire, fréquences respectives des variantes de marmites.

épais, panse arrondie et fond concave (pl. 12, n<sup>o</sup> 1).

Les autres vases clairs se résument à un mortier à lèvre pendante (non ill.), une coupe à collerette (pl. 12, n<sup>o</sup> 4) et cinq couvercles dont un complet (pl. 12, n<sup>o</sup> 5).

**La céramique commune sombre rouge**

(pl. 12, n<sup>os</sup> 6-8 ; pl. 13, n<sup>o</sup> 1).

Elle est assez peu abondante avec 34 vases parmi lesquels une majorité de marmites et de couvercles (Tableau 28).

GROUPES CSR	NMI
Pots ovoïdes	4
Marmites	13
Coupes à marli	0
Couvercles	12
Autres	5
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>

Tableau 28 - Fait 17, céramique commune sombre rouge, répartition morphologique des vases.

Les pots ovoïdes, comme les couvercles, ne varient pas au plan typologique. On notera néanmoins la présence d'un exemplaire de la variante 3 (lèvre éversée sans col) archéologiquement complet (pl. 12, n<sup>o</sup> 6).

Les marmites (Tableau 29) sont, pour deux d'entre elles, des formes complètes (pl. 12, n<sup>os</sup> 7-8).

VARIANTES	NMI
Lèvre éversée	2
Lèvre en bourrelet	9
Lèvre arrondie pendante	2
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>

Tableau 29 - Fait 17, céramique commune sombre rouge, fréquences respectives des variantes de marmites.

Le premier des cinq vases classés "autres" est une petite coupe fine à lèvre en amande et paroi arrondie divisée par un ressaut ; le fond épais repose sur un petit pied annulaire conique ; la pâte est fine, de teinte ocre et les surfaces brun clair partiellement lissées (pl. 13, n<sup>o</sup> 1). Elle offre quelques similitudes avec une forme connue à Vayres au milieu du II<sup>e</sup> s., mais apparemment il ne s'agit pas d'un type fréquent en Aquitaine. On ne dispose pas, non plus, de références précises pour d'autres régions, notamment la vallée du Rhône ou le Centre. Quatre derniers vases sont des plats à bord simple de diamètres supérieurs à 60-70 cm et parois très épaisses ; ces profils sont très proches des grands modules de plats à engobe pompéien (non ill.).

**La céramique commune sombre noire**

(pl. 13, n<sup>os</sup> 2-12).

Ce lot est constitué à 80 % de pots ovoïdes et les autres groupes morphologiques ne comptent, de fait,

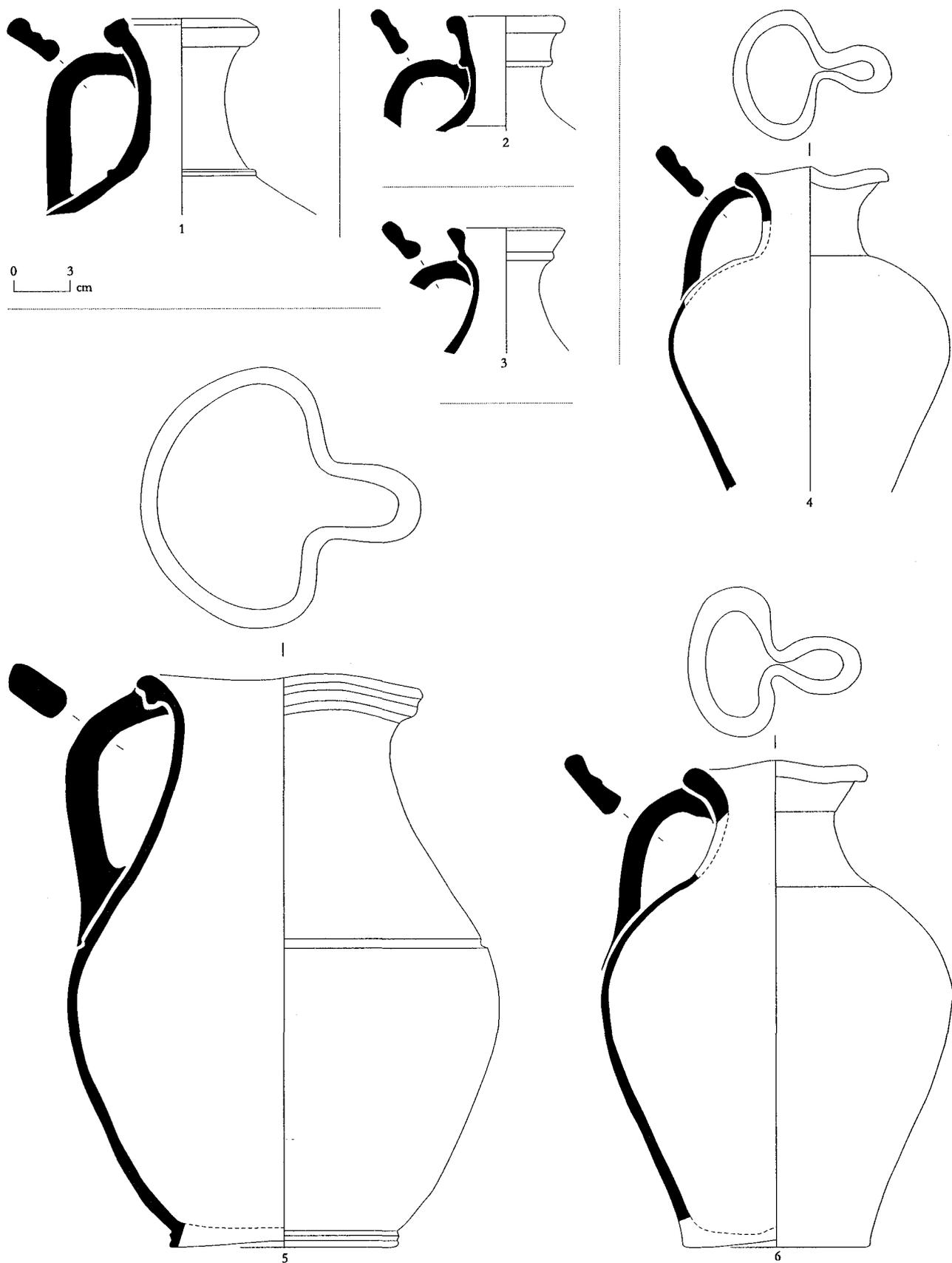


Planche 11 - Fait 17, commune claire, cruche à lèvre éversée (1), cruche à bord en bandeau lisse (2), cruche à bord évasé en bandeau mouluré (3), bouilloires (4-6).

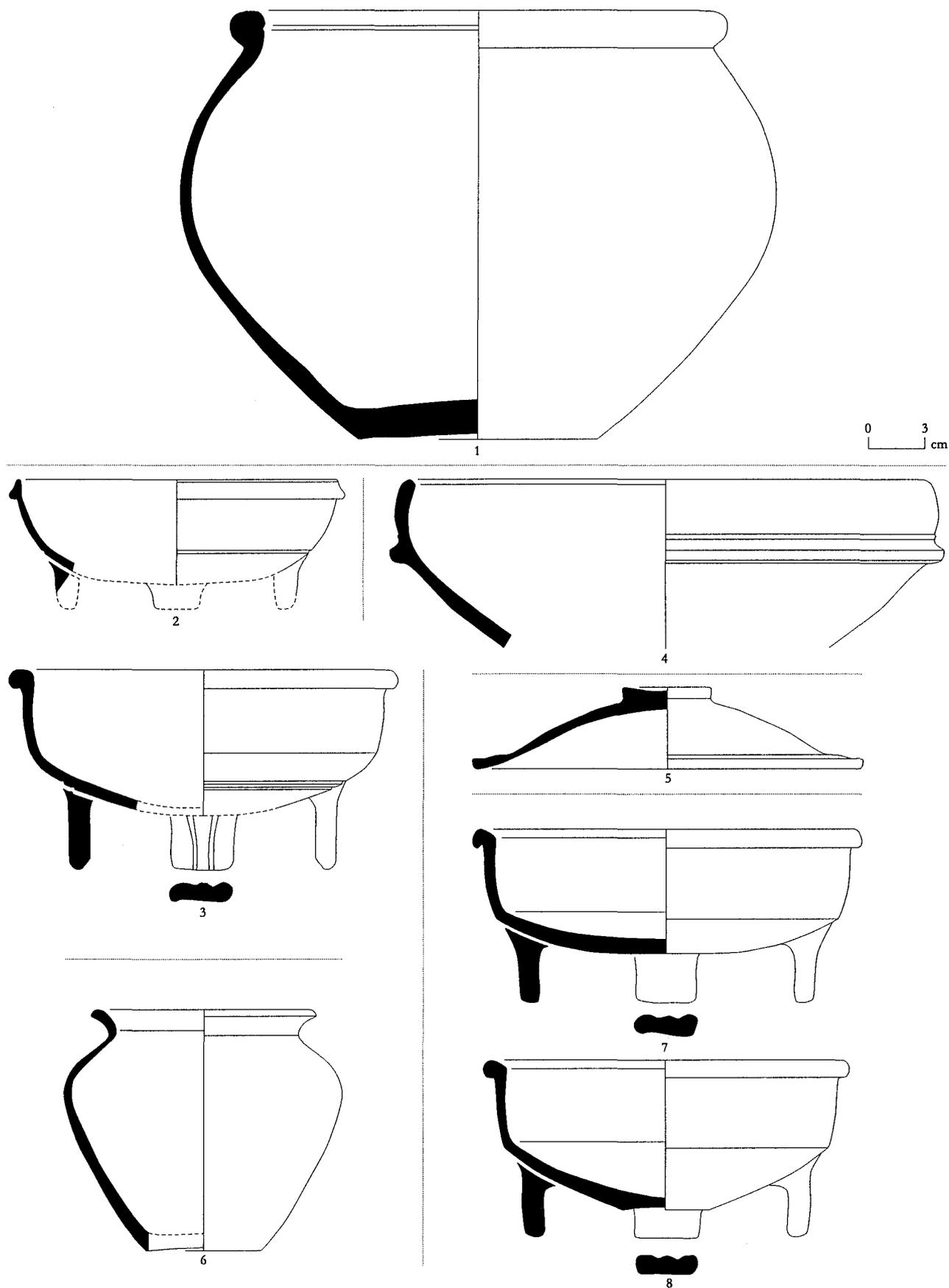


Planche 12 - Fait 17, commune claire, marmite à fond concave (1), marmites tripodes (2-3), coupe à collerette (4), couvercle (5) - commune sombre rouge, pot ovoïde (6), marmites tripodes (7-8).

GROUPES CSN	NMI	% CSN
Cruches	0	0
Pots ovoïdes	43	81
marmites	0	0
Coupes à marli	2	3.8
Couvercles	6	11.4
Autres	2	3.8
<b>TOTAL</b>	<b>53</b>	<b>100</b>

Tableau 30 - Fait 17, céramique commune sombre noire, répartition morphologique des vases.

que quelques exemplaires isolés (Tableau 30).

Parmi 43 ovoïdes qui se partagent très inégalement entre 4 séries (Tableau 31), figurent 7 profils archéologiquement complets et deux autres remontés aux trois quarts : variante 1 (pl. 13, n<sup>os</sup> 5-6 ; pl. 13, n<sup>os</sup> 7-10), variante 3 (pl. 13, n<sup>o</sup> 3) ; deux vases constituent des formes uniques : un petit module fin à lèvre éversée sans col (pl. 13, n<sup>o</sup> 4), un pot entier avant collage à lèvre arrondie épaisse directement rattachée à la panse (pl. 13, n<sup>o</sup> 2). Dix exemplaires de la variante 1 (pl. 13, n<sup>os</sup> 7-10) et un seul de la variante 2 (non ill.) se distinguent par des pâtes blanchâtres à kaolin et des surfaces lissées gris clair à gris anthracite.

VARIANTES	NMI
Col lisse et lèvre en bourrelet	27
Col lisse et lèvre éversée	12
Col court en S et lèvre éversée	3
Autres	1
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>

Tableau 31 - Fait 17, céramique commune sombre noire, fréquences respectives des variantes de pots ovoïdes.

Deux coupes à collerette et six couvercles offrent des profils proches de ceux qui figuraient dans le comblement du four (non ill.).

Sont classés "autres" deux pichets à pâte grise dont un archéologiquement complet. C'est un vase haut dont la lèvre en bourrelet se prolonge par un col incurvé et une panse ovoïde reposant sur un fond concave (pl. 13, n<sup>o</sup> 11). Les pichets sont des vases assez fréquents dans le vaisselier d'époque romaine pour lesquels on pourrait sans doute énumérer de nombreux parallèles plus ou moins exacts ou pertinents. On connaît quelques variantes très proches de nos exemplaires dans des contextes d'habitat lyonnais de la fin du II<sup>e</sup> s. (Martin 1986, type 6, p. 73 et pl. 8, n<sup>o</sup> 14) et du III<sup>e</sup> s. (Godard 1992, pl. XXIV, n<sup>o</sup> 107).

#### Les imitations de plats à engobe pompéien (pl. 14, n<sup>os</sup> 1-3).

Elles se trouvent de nouveau en bonne place avec 23 exemplaires, soit plus de 9 % de l'effectif total. La plupart ont des diamètres standard tournant autour de 25-30 cm (pl. 14, n<sup>o</sup> 1), mais on compte également six bords épais de diamètres supérieurs à 60-70 cm (pl. 14, n<sup>os</sup> 2-3).

#### La céramique à engobe rouge (pl. 14, n<sup>os</sup> 4-6).

Deux des trois vases sont des cruches. La première possède un col tronconique prolongé par un bord en bandeau court et évasé (pl. 14, n<sup>o</sup> 4) ; la seconde, dont le profil complet a pu être reconstitué, présente une

lèvre fine légèrement incurvée sur laquelle s'attache une anse à deux sections ; la panse, parfaitement ovoïde, repose sur un fond annulaire (pl. 14, n<sup>o</sup> 5). La première cruche est soit une forme rare, soit une forme inédite ; la seconde évoque quelque peu les types Santrot 449 (50-160) ou 351 (deuxième moitié du III<sup>e</sup> s.) fabriqués en pâte grise (Santrot 1979, p. 194 et pl. 109, n<sup>o</sup> 449 ; Laurenceau, Santrot 1988, pl. 8, n<sup>o</sup> 99). Le dernier vase est un bol de petit diamètre à lèvre en bourrelet et panse arrondie pour lequel on ne dispose pas de références (pl. 14, n<sup>o</sup> 6).

#### Autre production (pl. 14, n<sup>o</sup> 7).

Deux petites coupes à marli, fines à pâte savonneuse et surfaces sombres lissées, n'appartiennent à aucune des grandes catégories reconnues sur le site ni à aucun des types recensés en Aquitaine, même si elles présentent une vague ressemblance avec les formes Santrot 159-164 (pl. 14, n<sup>o</sup> 7). Quelques parallèles approchants, mais réalisés en commune claire micacée, figurent dans le vaisselier roannais des horizons 10 (110-150) et 11 (150-180) (Genin, Lavendhomme 1997, pl. 90, n<sup>o</sup> 9 ; pl. 105, n<sup>os</sup> 7-8).

#### Divers (pl. 14, n<sup>os</sup> 8-12).

Trois des cinq vases qui figurent sur cette planche font référence à des catégories ou à des types uniques sur le site. La coupe sigillée est une importation des ateliers de Montans (pl. 14, n<sup>o</sup> 8) ; elle se rattache au type Drag. 44, type qui apparaît dans le répertoire gaulois au cours de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. ; la présence de ce vase fournit un repère chronologique assez précis puisqu'on situe aujourd'hui l'arrêt des productions de sigillée montanaise dans les années 180-190 (Martin 1996, p. 20). Une cruche à pâte claire, lèvre haute en bandeau et anse unique vient ensuite s'ajouter aux types reconnus dans les autres ensembles (pl. 14, n<sup>o</sup> 9) ; il en est de même pour le vase n<sup>o</sup> 10, cruche ou pichet, réalisé en commune sombre noire, pour lequel on peut cependant relever quelque ressemblance avec la cruche complète à engobe rouge du fait 17. Les deux derniers vases (mortier à lèvre pendante en pâte claire, coupe à collerette en pâte sombre) sont archéologiquement complets et, par conséquent présentés ici afin de mieux illustrer les exemplaires du four et de la palissade (pl. 14, n<sup>os</sup> 11-12).

### III. INTERPRÉTATION

#### Homogénéité de l'ensemble.

Le mobilier est marqué par l'abondance de quatre catégories de céramique au sein desquelles on retrouve quelques grandes séries morphologiques et typologiques cohérentes. L'étude permet de distinguer trois groupes de production :

- une production principale de céramique commune claire qui correspond à 61 % de l'effectif total des vases dénombrés : cruches, bouilloires, marmites, couvercles ;
- une production secondaire de céramique commune sombre à pâte rouge ou noire rassemblant le tiers de l'ensemble : cruches, pots ovoïdes, marmites, couvercles ;
- une production "annexe" de plats à engobe pompéien : plats à bord simple.

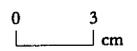
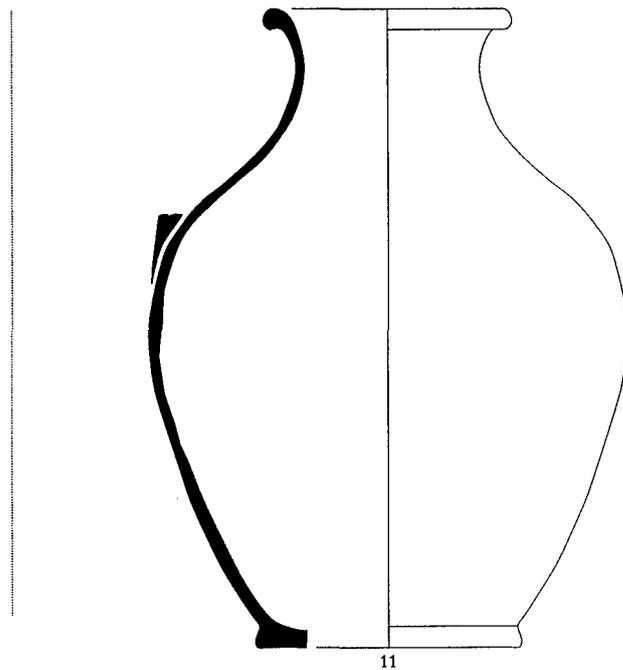
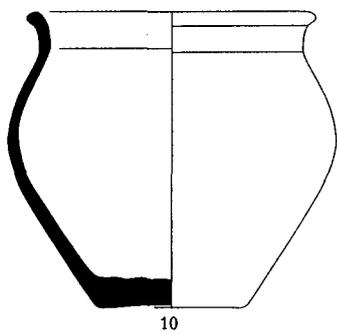
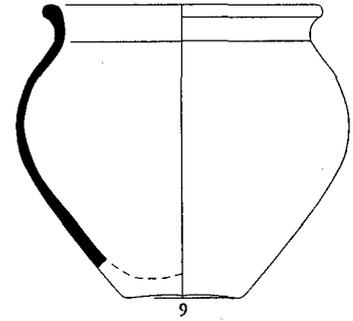
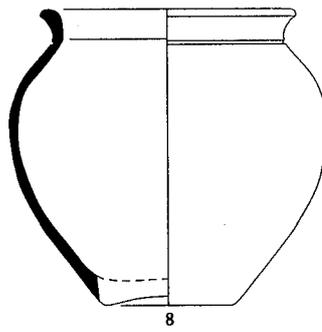
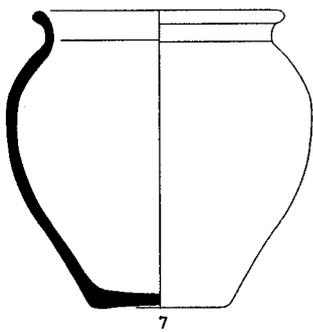
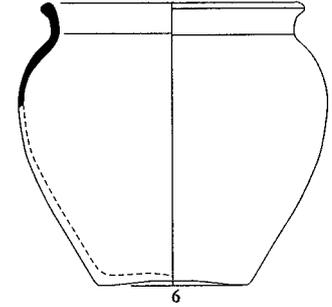
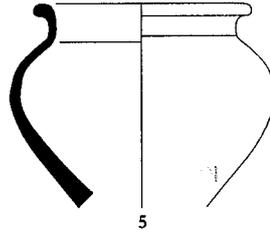
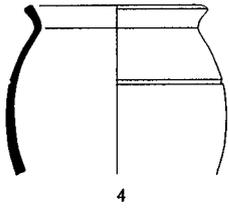
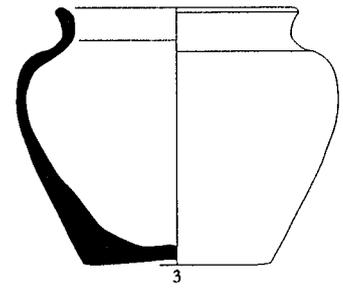
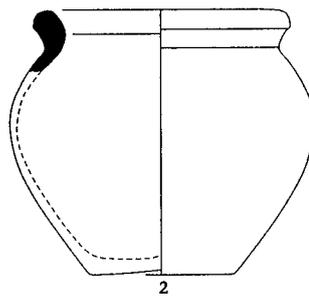
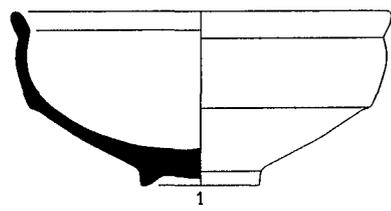


Planche 13 - Fait 17, commune sombre rouge, marmite (1) - commune sombre noire, pots ovoïdes (2-10), pichet (11).

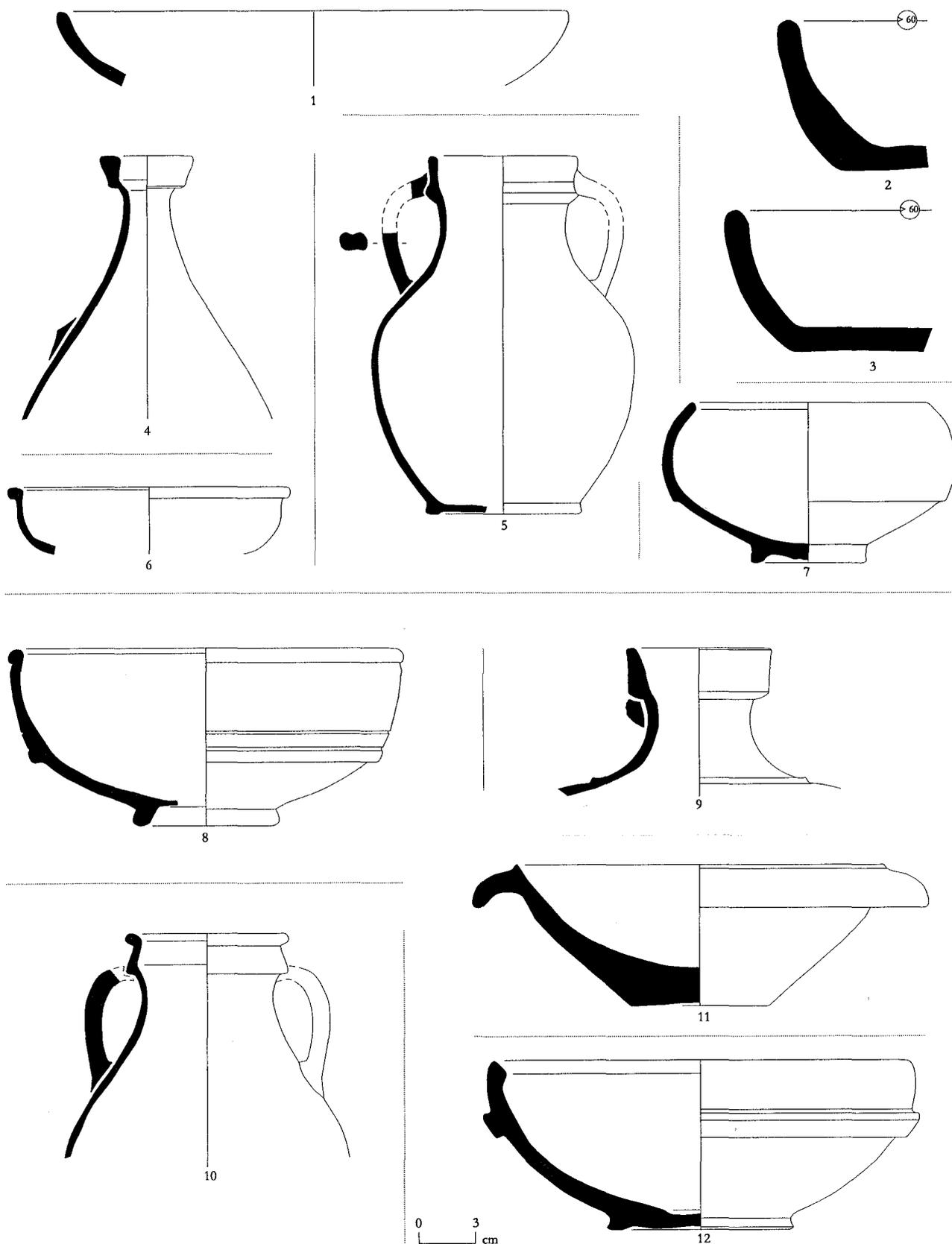


Planche 14 - Fait 17, imitations de plats à engobe pompéien (1-3) - engobe rouge, cruche (4), pichet (5), bol à lèvre éversée (6) - autre production, coupe à marli (7).  
 Fait 75, sigillée, Drag.44 (8) - commune sombre noire, pichet (10). Fait 19, commune claire, cruche à bord en bandeau (9).  
 Fait 76, commune claire, mortier à lèvre pendante (11). Fait 34, commune sombre noire, coupe à collerette (12).

Le caractère exceptionnel des vases à engobe rouge laisse penser qu'il ne s'agit pas d'une production de l'atelier.

### La chronologie de l'atelier.

Une partie des formes et des types reconnus sur le site s'apparentent à des productions attestées en Aquitaine entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. et le milieu du II<sup>e</sup> s. Un premier inventaire suggérait cependant une datation plus récente par comparaison avec des ensembles datés des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s., mis au jour dans le Bordelais ou dans d'autres régions (Vallée du Rhône, Centre, Nord-Ouest, etc...). La présence d'un Drag. 44 de Montans dans le comblement d'un trou de poteau est venue conforter cette première impression d'ensemble en fournissant un ancrage chronologique dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. Il fallait donc voir si l'analyse détaillée du mobilier permettait ou non de préciser davantage, la principale difficulté venant du fait que les périodes tardives sont encore peu connues en Aquitaine. Nous allons donc passer en revue quelques éléments qui posent problème et (ou) qui pourraient inscrire les productions de l'atelier dans le courant du III<sup>e</sup> s.

Les cruches à lèvres obliques définissent un type apparemment inédit dans le vaisselier régional. Le fait mérite une attention particulière puisqu'elles rassemblent 18 % du nombre total de vases toutes catégories confondues, 30 % de l'effectif des vases clairs et 67 % des cruches. On pourrait avancer deux explications possibles à cela :

- la rareté des sites de consommation est la première qui vient à l'esprit ; cependant, le fait qu'un site proche occupé pendant plusieurs siècles, tel que celui de Vayres, ne livre pas de formes similaires tend à fragiliser ce type d'argument ;

- le type constitue un type particulier, sinon propre au seul atelier de Saint-Médard, du moins inscrit dans un répertoire donné correspondant à un faciès micro-régional dont les contours et les spécificités restent difficiles à cerner au vu d'un seul lieu de production.

Les cruches à bord en bandeau cannelé sont en revanche des formes très courantes en Aquitaine à partir de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> s. (types Santrot 416-420). Des découvertes plus récentes apportent cependant, pour Bordeaux, d'autres points de repère : ces cruches, totalement absentes place Camille-Jullian dans les contextes datés des années 130-200, réapparaissent en très faible nombre dans le mobilier de l'état 8 compris entre la fin du II<sup>e</sup> s. et le IV<sup>e</sup> s. (Carponsin 1993, p. 92 et 125) ; le site de la Cité Judiciaire livre quelques exemplaires pour la période qui couvre les années 250-300 (Sireix, Duboé à paraître). Bien que rares et encore isolés, de tels éléments s'ajoutent aux séries découvertes sur l'atelier et pourraient traduire un mouvement de retour vers une forme jusqu'à présent considérée comme disparue après le milieu du II<sup>e</sup> s.

Les bouilloires se rattachent toutes, ou presque, aux types Santrot 502-503 extrêmement fréquents en Aquitaine aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. De nombreux contextes, un peu partout en Gaule, montrent cependant qu'elles sont encore largement répandues et utilisées au III<sup>e</sup> s. Une bouilloire provenant de la palissade s'apparente au type 501, type défini en 1979 d'après un exemplaire

unique trouvé à Bordeaux et datable des années 240-260 (Santrot 1979). Le mobilier de la Cité Judiciaire comprend, toujours pour la seconde moitié du III<sup>e</sup> s., des formes tout à fait comparables, qui tendent à confirmer un ancrage chronologique dans le III<sup>e</sup> s. (Sireix, Duboé à paraître).

Les coupes à collerette étaient, jusqu'à aujourd'hui dans les contextes aquitains, exclusivement attestées en commune sombre où elles correspondent au type Santrot 164. Les coupes à pâte claire qui figurent dans les comblements du four et de la palissade se distinguent du type référent par une finesse d'aspect et d'exécution qui rappelle davantage quelques formes de commune claire micacée présentes dans les ensembles roannais dès les années 110-150, mais dont la fréquence paraît augmenter au début du III<sup>e</sup> s. (Genin, Lavendhomme 1997). Ces repères chronologiques s'accordent bien avec ceux qu'on peut relever pour les coupes à pâte sombre de type 164 (rencontrées quant à elles dans les trois comblements) d'après plusieurs contextes de découverte qui s'échelonnent entre la fin du I<sup>er</sup> s. (Saintes) et les III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. (Cognac, Bordeaux, Larneville).

Les autres groupes morphologiques, formes ou types rencontrés en commune claire ou sombre n'apportent pas d'informations plus précises d'un point de vue strictement chronologique. En revanche, il convient de revenir sur les imitations de plats à engobe pompéien, catégorie relativement moins abondante mais dont la présence et la composition appellent plusieurs remarques.

Les imitations d'engobe pompéien fabriquées par l'atelier sont exclusivement des plats à bord simple plus ou moins arrondi comme partout en Gaule sous le Haut-Empire. Cette production de longévité exceptionnelle est attestée dans diverses régions du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> s., notamment à Lyon ou dans le Centre où elle figure, bien que toujours en proportions modestes, dans des contextes datables de la fin du II<sup>e</sup> s. et du III<sup>e</sup> s. (Villedieu 1983 ; Godard 1989 ; Genin, Lavendhomme 1997). Les imitations issues des ateliers aquitains (types Santrot 41-42) ne dépassent pas, semble-t-il, le I<sup>er</sup> s. (Santrot 1979, p. 68-69). La production mise en évidence sur l'atelier de Saint-Médard confirme la pérennité de ce type de vases à cuire dans le vaisselier régional de la fin du Haut-Empire.

Il paraît donc plausible, au terme de cette étude, de situer l'activité de l'atelier entre le dernier quart du II<sup>e</sup> s. et la première moitié du III<sup>e</sup> s., mais il reste difficile de fixer un terminus précis pour l'arrêt des productions. L'absence de catégories caractéristiques de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. –céramique à l'éponge et vases non tournés– dans un contexte d'atelier relativement isolé, constitue-t-elle un argument déterminant pour un abandon de la production au milieu du siècle ?

### Nature des dépôts et confrontation des données.

La tessonnrière, qui représente sans doute plus de 10000 tessons, a livré un matériel extrêmement fragmenté. Le fait qu'on n'ait pu envisager de remontage au moins partiel suggère que nous avons affaire à un dépôt secondaire dont l'inventaire et l'analyse typologique révèlent cependant un faciès homogène traduisant un rejet effectué sur un laps de temps très court.

Le comblement supérieur du four 10 représente un dépôt encore plus homogène qui s'est constitué très rapidement. Le mobilier, dix fois moins abondant, révèle une composition numérique et typologique quelque peu différente, avec notamment deux formes de commune claire (mortiers et coupes à colerette) absentes du matériel de la tessonnaire. Quelques vases, et en particulier deux mortiers, présentent des traces de feu et de légères déformations.

Le matériel de la palissade, qui montre également une grande unité, livre, comme nous l'avons déjà souligné, des vases en très bon état de conservation, figurés pour 10 % d'entre eux par des profils archéologiquement complets. De telles circonstances pouvaient *a priori* évoquer une sélection avant rejet que les observations faites sur le terrain contredisaient néanmoins de façon claire. L'étude tend à corroborer les dites observations sur deux points précis qui sont d'une part la dispersion des fragments de plusieurs vases sur plusieurs carrés, d'autre part la répartition complètement aléatoire de formes réalisées dans différentes catégories. Le comblement de la palissade résulte donc, selon toute apparence, d'un rejet primaire, sans doute effectué en une seule fois. L'image d'ensemble s'apparente en termes numériques à celle que fournit le comblement du four.

Les images données par les trois contextes font ressortir de nombreux points communs ainsi que quelques variations d'ordre numérique (Tableaux 32a et 32b) :

- prédominance évidente de la céramique commune claire (de 54 à 63,5 % des effectifs),
- présence régulière de commune sombre,
- représentation relativement importante de plats à engobe pompéien (de 3,5 % à 9,5 %).

Les mêmes catégories se rencontrent partout, à deux exceptions près : absence de céramique à engobe rouge dans le comblement du four (mais elle reste rarissime d'une façon générale sur le site), et présence d'une catégorie particulière (deux coupes à pâte savonneuse) dans la palissade.

CATEGORIES	TESSONNIERE	FOUR 10	PALISSADE	TOTAL
Commune claire	561	46	136	743
Commune sb rouge	206	8	34	248
Commune sb noire	79	22	53	154
Engobe rouge	6	0	3	9
Imitations EIRP	31	8	23	62
Autres	0	0	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>883</b>	<b>84</b>	<b>251</b>	<b>1218</b>

Tableau 32a - Rappel des données numériques par ensemble et par catégorie.

CATEGORIES	TESSONNIERE	FOUR 10	PALISSADE
Commune claire	63.5	54.8	54.2
Commune sb rouge	23.3	9.5	13.5
Commune sb noire	9	26.2	21.1
Engobe rouge	0.7	0	1.2
Imitations EIRP	3.5	9.5	9.2
Autres	0	0	0.8
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Tableau 32b - Rappel des données numériques en pourcentages par ensemble et par catégorie.

Nous avons affaire à des contextes déséquilibrés sur le plan numérique et des comparaisons strictement basées sur les pourcentages sont à manier avec précaution. C'est pourquoi, tout en livrant le détail des chiffres par ensemble, catégorie, type ou variante, afin que le lecteur dispose de toutes les informations disponibles, nous avons préféré raisonner en termes quantitatifs plus généraux.

#### La céramique commune claire (Tableaux 33-36 et Fig. 29).

Parmi les 4 principaux groupes de céramique commune claire, cruches, bouilloires, marmites et couvercles, les cruches et les bouilloires rassemblent l'essentiel des vases, sauf dans le comblement du four. Deux types représentant deux nouveaux groupes absents de la tessonnaire, mortiers et coupes à colerette, apparaissent en quelques exemplaires dans le four et la palissade.

GROUPES C.C.I.	FAIT 18	FAIT 10	FAIT 17	TOTAL
Cruches	269	6	57	332
Bouilloires	168	8	39	215
Pots ovoïdes	8	9	5	22
Marmites	69	6	23	98
Ecuelles	0	0	1	1
Mortiers	0	10	1	11
Coupes à colerette	0	2	3	5
Couvercles	47	5	7	59
<b>TOTAL</b>	<b>561</b>	<b>46</b>	<b>136</b>	<b>743</b>

Tableau 33a - Commune claire, rappel des données numériques par ensemble et par groupe morphologique en NMI.

GROUPES C.C.I.	FAIT 18	FAIT 10	FAIT 17
Cruches	48	13	42
Bouilloires	30	17.4	28.6
Pots ovoïdes	1.4	19.6	3.7
Marmites	12.3	13	17
Ecuelles	0	0	0.7
Mortiers	0	21.7	0.7
Coupes à colerette	0	4.3	2.2
Couvercles	8.3	11	5.1
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Tableau 33b - Commune claire, rappel des données numériques par ensemble et par groupe morphologique en pourcentage du NMI.

Les cruches à lèvres oblique rassemblent les deux tiers des vases de ce groupe. Il s'agit d'un type inédit dans le vaisselier aquitain, fait sur lequel nous reviendrons. Parmi les autres séries, on retiendra les cruches à bord en bandeau cannelé qui se rattachent à une forme caractéristique de la fin du 1<sup>er</sup> s.

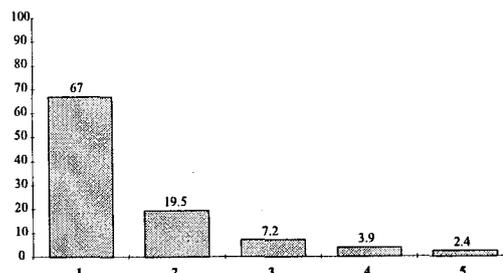


Figure 29 - Commune claire, pourcentages respectifs des types de cruches.

C.CLAIRE	Cruches	Bouilloires	Pots ovoïdes	Marmites	Couvercles	Mortiers	Coupes à c.
Fait 18	○	○	○	○	○		
Fait 10	○	○	○	○	○	○	○
Fait 17	○	○	○	○	○	○	○

Tableau 34 - Commune claire, image quantitative globale des groupes morphologiques.

TYPES	FAIT 18	FAIT 10	FAIT 17	TOTAL	%
Cruches à lèvres oblique	196	2	24	222	67
Cruches à bord en bandeau cannelé	42	2	21	65	19.5
Cruches à lèvres éversées	17	1	6	24	7.2
Cruches à bord en bandeau lisse	8	0	5	13	3.9
Autres	6	1	1	8	2.4
<b>TOTAL</b>	<b>269</b>	<b>6</b>	<b>57</b>	<b>332</b>	<b>100</b>

Tableau 35 - Commune claire, fréquences respectives des types de cruches par contexte et sur l'ensemble.

VARIANTES	FAIT 18	FAIT 10	FAIT 17	TOTAL
Lèvre éversée	41	5	8	54
Lèvre en bourrelet	17	1	13	31
Lèvre en bourrelet et panse arrondie	11	0	1	12
Autre	0	0	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>69</b>	<b>6</b>	<b>23</b>	<b>98</b>

Tableau 36 - Commune claire, fréquences respectives des variantes de marmites par contexte et sur l'ensemble.

Si l'on en juge d'après les exemplaires archéologiquement complets, les marmites à pâte claire ne correspondent pas précisément aux types connus en Aquitaine.

### La céramique commune sombre (Tableaux 37-41).

Les faibles échantillons de sombre rouge issus du four et de la palissade s'avèrent plus difficiles à interpréter. L'absence de marmites dans le comblement du four qui n'a livré que 8 vases à pâte rouge ne revêt sans doute aucune signification particulière. Les vases classés en sombre noire offrent une image légèrement différente, à partir d'effectifs toujours assez faibles mais moins inégalement répartis entre les trois contextes. Le groupe des cruches figure exclusivement dans la tessonière où il est représenté par des formes dont la typo-chronologie reste pour le moins problématique ;

GROUPES CSR	FAIT 18	FAIT 10	FAIT 17	TOTAL
Pots ovoïdes	29	3	4	36
Marmites	82	0	13	95
Coupes à marli	0	2	0	2
Couvercles	95	3	12	110
Autres	0	0	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>206</b>	<b>8</b>	<b>34</b>	<b>248</b>

Tableau 37 - Commune sombre rouge, rappel des données numériques par ensemble et par groupe morphologique.

GROUPES CSN	FAIT 18	FAIT 10	FAIT 17	TOTAL
Cruches	12	0	0	12
Pots ovoïdes	60	12	43	115
Marmites	0	2	0	2
Coupes à marli	2	2	2	6
Couvercles	0	6	6	12
Autres	5	0	2	7
<b>TOTAL</b>	<b>79</b>	<b>22</b>	<b>53</b>	<b>154</b>

Tableau 38 - Commune sombre noire, rappel des données numériques par ensemble et par groupe morphologique.

en revanche, les coupes à collerette, bien que peu abondantes, viennent s'ajouter à quelques exemplaires clairs ou rouges identifiés précédemment. Rappelons deux marmites grises à décor lissé issues du comblement du four qui représentent les seuls témoins de ces formes en commune sombre.

Les marmites à pâte rouge proviennent essentiellement du fait 18. Seules celles de la variante 3 se rapprochent d'un type répertorié, en l'occurrence le type Santrot 92 (seconde moitié du I<sup>er</sup> s. et II<sup>e</sup> s.).

CSR	Pots ovoïdes	Marmites	Couvercles	Coupes à c.
Fait 18	○	○	○	
Fait 10	○		○	○
Fait 17	○	○	○	

Tableau 39 - Commune sombre rouge, image quantitative globale des groupes morphologiques.

CSN	Cruches	Pots ovoïdes	Marmites	Couvercles	Coupes à c.
Fait 18	○	○			○
Fait 10		○	○	○	○
Fait 17		○	○		○

Tableau 40 - Commune sombre noire, image quantitative globale des groupes morphologiques.

VARIANTES	FAIT 18	FAIT 10	FAIT 17	TOTAL
Lèvre éversée	34	0	2	36
Lèvre en bourrelet	20	0	9	29
Lèvre arrondie pendante	28	3	2	33
<b>TOTAL</b>	<b>82</b>	<b>3</b>	<b>13</b>	<b>98</b>

Tableau 41 - Commune sombre rouge, fréquences respectives des variantes de marmites par contexte et sur l'ensemble.

### Les imitations de plats à engobe pompéien (Tableau 42).

Leurs effectifs sont relativement importants : de 3,5 % dans le fait 18 à plus de 9 % dans les faits 10 et 17. Les 62 plats recensés constituent 5 % du total des vases des trois contextes et définissent un seul type à bord simple très largement répandu en Gaule sous le Haut-Empire.

Il apparaît donc clairement que les trois dépôts ne

PROVENANCE	NMI
Fait 18	31
Fait 10	8
Fait 17	23
<b>TOTAL</b>	<b>62</b>

Tableau 42 - Imitations de plats à engobe pompéien, rappel des données numériques par ensemble.

présentent pas des compositions identiques en tous points :

- absence totale de mortiers et de coupes à collerette claires dans le fait 18,
- apparition de marmites grises à décor lissé dans le fait 10,
- augmentation notable des imitations d'engobe pompéien dans les faits 10 et 17,
- inversion des proportions commune sombre rouge et noire entre le fait 18 et les faits 10 et 17.

De telles différences ne sauraient à elles seules avoir d'incidence importante sur les datations, en l'occurrence assez larges, proposées pour le fonctionnement de l'atelier. Mortiers à lèvres pendantes, coupes à collerette claire et marmites grises sont autant de formes ou "types" attestés aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. dans le vaisselier d'usage courant. Les variations observées entre nos trois ensembles peuvent, il est vrai, rendre compte de très légers décalages chronologiques dans la production, mais nous ne disposons d'aucun élément susceptible d'étayer une hypothèse de cette nature. Il faut sans doute envisager d'autres explications :

- Le mobilier du fait 18 (tessonnière), bien que très abondant, ne donne pas nécessairement une image complète du répertoire de l'atelier et les faits observés ne revêtent pas de signification particulière en termes de production. Les fournées d'un atelier correspondent à des assortiments de vases (types de pâtes, tailles, etc...) sans doute établis selon une organisation définie ; or, le comblement de la tessonnière apparaît nettement comme un rejet secondaire et remanié dont la valeur représentative reste partielle ;

- l'atelier ajoute quelques types à son répertoire au cours d'une période donnée (période que la stratigraphie et le mobilier interdisent d'identifier précisément), et procède à des essais de fabrication. Cela ne signifie pas *a priori* qu'il s'agisse de produits "nouveaux" sur le marché local ; ces derniers pouvaient en effet fort bien être diffusés dans la région par d'autres officines avant que celle de Saint-Médard ne les inscrive à son programme de production ;

- l'inversion commune sombre rouge et noire entre le fait 18 et le fait 10 reste également délicate à interpréter. Il ne semble pas qu'elle revête de signification du seul point de vue chronologique, mais elle est suffisamment nette en termes numériques pour qu'on se demande si elle ne traduit pas une évolution de la production de l'atelier.

## CONCLUSION

Quel type de structure de production représente l'atelier de Saint-Médard : unité liée à un domaine, petit atelier destiné à une diffusion locale et restreinte, ou bien encore relais-maillon sur la route Bordeaux-Périgueux-Limoges dont les premières étapes étaient Vayres et Coutras ?

Le matériel seul ne permet pas de privilégier *a priori* l'une ou l'autre hypothèse de travail : l'étude des productions d'un atelier d'après un certain nombre de contextes découverts de façon aléatoire empêche d'apprécier d'une part la valeur représentative de ces contextes, d'autre part le volume global de la production, et, partant, l'importance même de l'atelier dans son contexte local et régional à l'époque où il a fonctionné. De fait, nous ne connaissons pas de sites de consommation locaux dont l'étude du vaisselier pourrait indiquer un approvisionnement de proximité.

Par ailleurs, répondre à la question de savoir si la situation de l'atelier sur un axe de circulation traduit un rôle de quelque importance dans l'approvisionnement de populations plus importantes supposerait en amont des enquêtes minutieuses portant sur des ensembles conséquents précisément calés en stratigraphie et prenant en compte des analyses pétrographiques effectuées sur des échantillons représentatifs. Force est de constater qu'il nous manque encore à l'heure actuelle trop d'informations sur l'occupation antique de la région, au sens strict comme au sens large du terme, pour tenter d'aller plus loin dans l'interprétation de ces vestiges.

Cela dit, l'atelier de Saint-Médard s'inscrit dans une période rarement identifiée et de ce fait encore peu connue en Aquitaine. L'étude des productions de cet atelier permet donc de proposer une première image du vaisselier fabriqué et sans doute utilisé dans la région entre la fin du II<sup>e</sup> s. et le milieu du III<sup>e</sup> s. Cette image, encore incomplète et partielle, devrait être précisée et complétée par d'autres découvertes afin de participer à l'élaboration de faciès locaux et régionaux du mobilier céramique du Haut-Empire.



## BIBLIOGRAPHIE

- Arcelin, Pradelle 1981** : ARCELIN (P.), ARCELIN-PRADELLE (Ch.), Un problème de méthode : choix des données quantitatives en céramologie, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 4, 1981, p. 189-192.
- Arcelin, Tuffreau-Libre et alii 1998** : ARCELIN (P.), TUFFREAU-LIBRE (M.) (dir.), *La quantification des céramiques. Conditions et protocoles*, Glux-en-Glenne : Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, *Bibracte* 2, 1998, p. 141-157.
- Barraud 1981** : BARRAUD (D.), Fouille d'une fosse gallo-romaine à Coutras, dans *Revue Historique et Archéologique du Libournais*, XLIX, 179, 1981, p. 9-16.
- Batigne, Desbat 1996** : BATIGNE (C.), DESBAT (A.), Un type particulier de "cruche": les bouilloires en céramique d'époque romaine (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècles), dans *SFECAG, Actes du congrès de Dijon*, 1996, p. 381-393.
- Carponsin 1993** : CARPONSIN (C.), *La céramique commune, datée des années 70 à 400, provenant du chantier de la place Camille Julian à Bordeaux*, D.E.A., Université de Bordeaux III, Histoire, Civilisation, Archéologie des mondes antiques, 1993.
- Desbat et alii 1979** : DESBAT (A.), LAROCHE (C.), MERIGOUX (E.), Note préliminaire sur la céramique commune de la Rue des Farges à Lyon, dans *Figlina*, 4, 1979, p. 1-17.
- Dufay 1996** : DUFAY (B.), Les fours de potiers gallo-romains : synthèse et classification. Un nouveau panorama, dans *SFECAG, Actes du congrès de Dijon*, 1996, p. 297-312.
- Dufay et alii 1997** : DUFAY (B.), BARAT (Y.), RAUX (S.), *Fabriquer de la vaisselle à l'époque romaine. Archéologie d'un centre de production céramique en Gaule : la Boissière-Ecole (Yvelines), I<sup>er</sup> et III<sup>e</sup> siècles après J.-C.*, Service Archéologique Départemental des Yvelines, Versailles, 1997.
- Duhamel 1974** : DUHAMEL (P.), Les fours de potiers, *Dossiers de l'Archéologie*, 6, 1974, p. 54-66.
- Duhamel 1975** : DUHAMEL (P.), Les ateliers céramiques de la Gaule romaine, *Dossiers de l'Archéologie*, 9, 1975, p. 12-20.
- Fournier 1999** : FOURNIER (S.), *Saint-Médard-de-Mussidan (24-3-24-462-007 AH) «L'Enclos», «Les Bitarelles»*, Document Final de Synthèse : A89, section Montpon-Mussidan, Série Evaluations, Bordeaux, 1999, SRA Aquitaine.
- Genin 1993** : GENIN (M.), Céramiques augustéennes du Verbe Incarné à Lyon : étude de trois ensembles clos, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 44, 1993, p. 63-104.
- Genin 1998** : GENIN (M.), Archéologie préventive et méthodes de travail, dans P. ARCELIN, M. TUFFREAU-LIBRE (dir.), *La quantification des céramiques. Conditions et protocoles*, Glux-en-Glenne : Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, *Bibracte* 2, 1998, p. 115-120.
- Genin, Lavendhomme 1997** : GENIN (M.), LAVENDHOMME (M.-O.) (dir.), BLIN (O.), FEUGERE (M.), *Le village gallo-romain de Roanne (Loire), évolution des mobiliers domestiques*, Documents d'Archéologie Française 66, 1997.
- Gerber et alii 1998** : GERBER (F.), CASAGRANDE (F.), GE (T.), RIME (M.), VIGIER (S.) : *A89 section 2.2 Prospection. Rapport préliminaire : A89, section Montpon-Mussidan*, Série Prospections/Evaluations, Bordeaux, 1998, SRA Aquitaine.
- Godard 1992** : GODARD (C.), *Un faciès céramique de la fin du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., site du Verbe Incarné à Lyon*, Mémoire de maîtrise, Université Lyon II, Lyon, 1992, 112 p., ill.
- Goudineau 1970** : GOUDINEAU (C.), Note sur la céramique à engobe interne rouge-pompéien, dans *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*, 33, 1970, p. 159-186.
- Lacaille 1986** : LACAILLE (A.), L'atelier de potier gallo-romain du Bois de la Dame. Commune de Ribagnac (Dordogne), dans *Documents d'Archéologie Périgourdine*, 1, 1986, p. 43-54.
- Laurenceau, Santrot 1988** : LAURENCEAU (N.), SANTROT (M.-H. et J.), Nouveautés dans la céramique commune, dans *Les fouilles de "Ma Maison"-Etudes sur Saintes antique*, Aquitania (supplément 3), Bordeaux, 1988, p. 199-261.
- Martin 1986** : MARTIN (S.), *La vaisselle céramique commune d'un dépotoir (180-220 ap. J.-C.) (site de la rue des Farges à Lyon)*, Mémoire de maîtrise dactylographié, Lyon, 1986, 254 p., ill.
- Martin 1996** : MARTIN (T.), *Céramiques sigillées et potiers gallo-romains de Montans*, Montans, 1996.
- Meffre, Raynaud 1993** : MEFFRE (J.-C.), RAYNAUD (C.), Céramique commune kaolinique, dans M. PY (dir.), *DICOCER, Dictionnaire des céramiques antiques (VII<sup>e</sup> s. av. n. è - VII<sup>e</sup> s. de n. è) en Méditerranée nord-occidentale*, Lattara 6, 1993, p. 488-499.
- Michaud 1991** : MICHAUD (A.), Les ateliers de potiers saintais de la rive droite de la Charente, dans *SFECAG, Actes du congrès de Cognac*, 1991, p. 41-52.
- Piat 1994** : PIAT (J.-L.), La villa gallo-romaine de Larmeveille, à Daignac (Entre-deux-Mers), dans *Revue Archéologique de Bordeaux*, LXXXV, 1994, p. 73-86.
- Picon 1973** : PICON (M.), *Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux*, Centre de Recherches sur les techniques gréco-romaines 2, Dijon, 1973.
- Réchin 1996** : RECHIN (F.), La vaisselle commune de table et de cuisine en Aquitaine méridionale, dans *Dossiers d'Archéologie*, 215, 1996, p.62-65.
- Réchin 1997a** : RECHIN (F.), La vaisselle commune de table et de cuisine en Aquitaine méridionale : caractères généraux et évolution, dans BATS (M.), éd., *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), la vaisselle de table et de cuisine*, Actes du Colloque de Naples (27-29 mai 1994), Collection du Centre Jean Bérard, Naples, 1997, p. 447-480.
- Réchin 1997b** : RECHIN (F.), Le faciès céramique aquitain, exemples et réflexions méthodologiques, Cuadernos de Prehistoria - Arqueologia, dans *Actes du 1<sup>er</sup> Colloque International sur la Romanisation d'Euskal Herria*, Isturitz 9, 1997, p. 595-624.
- Santrot 1979** : SANTROT (M.-H. et J.), *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, CNRS, Paris, 1979.
- Santrot 1991** : SANTROT (M.-H. et J.), Soubran et Petit-Niort (Charente-Maritime), concurrence organisée entre potiers d'ateliers ruraux spécialisés, dans *SFECAG, Actes du congrès de Cognac*, 1991, p. 83-98.
- Santrot, Tassaux 1975** : SANTROT (M.-H. et J.), TASSAUX (D.), Le mobilier d'un puits gallo-romain à Saintes, dans *Gallia*, 33, 1975, p. 131-136.
- Sireix, Duboé, à paraître** : SIREIX (C.), DUBOE (M.), Les céramiques communes de la fin du Haut-Empire (250-300 ap. J.-C.) de la Cité Judiciaire à Bordeaux, dans *Actes des journées d'étude d'Arras* (23-24 octobre 1998).

**Vernou 1989** : VERNOU (C.), Céramiques du dernier quart du III<sup>e</sup> siècle à Cognac-Crouin, dans *SFECAG, Actes du congrès de Lezoux*, 1989, p.133-139.

**Vernou 1990** : VERNOU (C.), *La ferme gallo-romaine de la Haute-Sarrazine, Cognac-Crouin*, Catalogue d'exposition (12 septembre-12 novembre 1990), Musée de Cognac, 1990.

**Vernou 1991** : VERNOU (C.), *Céramiques en Cognaçais - Histoire d'une tradition*, Catalogue d'exposition (10 mai-9 septembre 1991), Musée de Cognac, 1991.

**Vernou, Baigl 1991** : VERNOU (C.), BAIGL (J.-P.), Inventaire des ateliers céramiques antiques en Poitou-Charentes, dans *SFECAG, Actes du congrès de Cognac*, 1991, p.21-31.

\* \*  
\*

## DISCUSSION

Président de séance : Christian VERNOU

**Cécile BATIGNE** : Comment caractérises-tu la production commune claire ?

**Martine GENIN** : J'ai montré un échantillon de tessons à M. Picon qui a dit que c'étaient, évidemment, des pâtes non calcaires et en partie –mais le matériel de la tessonnrière était très abîmé– des pâtes kaolinitiques.

**Cécile BATIGNE** : Ce qui veut dire que les autres catégories cuites en mode A et en mode B ne sont pas kaolinitiques ?

**Martine GENIN** : Sur l'ensemble du matériel du site, j'aurais plutôt tendance à dire qu'il s'agit du même type de pâte pour la commune.

**Cécile BATIGNE** : Comment différencies-tu les deux catégories, claire et sombre, cuites en mode A ?

**Martine GENIN** : Les pâtes et les surfaces sont rouges pour ce que j'appelle le mode A et les pâtes et les surfaces sont noires ou grises pour ce que j'ai appelé mode B.

**Cécile BATIGNE** : Et les différences entre A et claire ?

**Martine GENIN** : Cette question me déroute un peu. En fait, la commune claire est à pâte non calcaire, les surfaces sont toujours claires, beige clair, orange clair, etc. La commune sombre, mode A, a une pâte siliceuse rouge et une surface rouge sombre.

**Cécile BATIGNE** : D'accord, donc il y a quand même une différence d'argile.

**Martine GENIN** : C'était quand même assez net. Dans les contextes lyonnais, la commune claire présente des pâtes calcaires. Ce n'est pas le cas dans d'autres régions où on garde néanmoins cette appellation pour les communes à pâte claire, non calcaires.

**Cathy SCHUCANY** : Je suis frappée, à nouveau, de la différence de proportion entre un atelier et un site de consommation. Déjà l'année dernière, Debora Schmid, à partir des ateliers d'Augst et des couches de consommation du site d'Augst, a démontré la même chose ; cela veut dire que quand on trouve un atelier, une fosse remplie d'une production, c'est un tel hasard que c'est très difficile à juger et, au fond, on peut avoir des proportions qui ne sont pas du tout des proportions réelles.

**Martine GENIN** : Oui, tout à fait, j'en suis bien consciente.

**Cathy SCHUCANY** : Oui, je l'ai bien remarqué.

**Christian VERNOU** : Je retiens l'intérêt d'avoir pu préciser la datation ; on cherchait des ateliers II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. et on commence à les trouver.

**Martine GENIN** : Mais la difficulté vient quand même de la rareté des sites de consommation ; il faut réellement insister sur ce point.

\* \*  
\*

